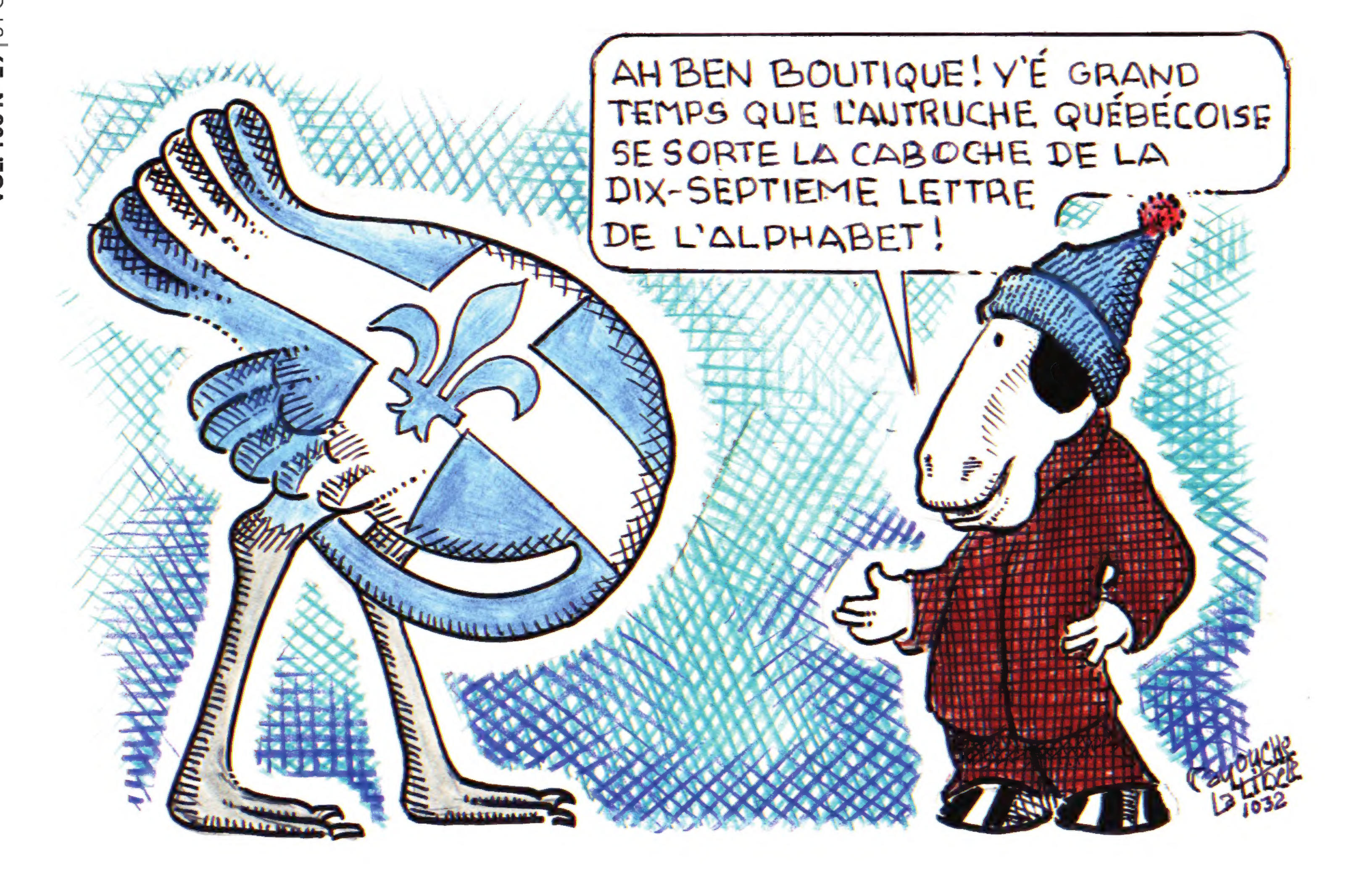
LA LIBERTÉ
Depuis 1913
VOL. 105 N° 29 | 31 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

IL ÉTAIT UNE FOIS AU QUÉBEC, UNE AUTRUCHE...



ABCDEFGHIJ
KLMNOP
Q
RSTUVWXYZ



DIMANCHE SOIR LE 21 OCTOBRE EN ENTREVUE À RADIO-CANADA, LA QUÉBÉCOISE DENISE BOMBARDIER, COMME SON COMPATRIOTE GILLES VIGNEAULT, NOUS A FAIT SAVOIR QUE LE FRANÇAIS N'EST PLUS PARLÉ AU MANITOBA.

LES JASETTES DES POLITISÉS SONT EN COULEURS, CELLES DE L'APOLITIQUE, EN NOIR.







www.la-liberte.ca

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Assistante de direction/commercial :
Meggan BAULT | mbault@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances :
Roxanne BOUCHARD | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative :
Marta GUERRERO | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet :
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA SOW | mbasow@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles :
Manella VILA NOVA | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca
ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir
AU MOINS DIX JOURS
avant la date de déménagement.









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »





CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION
233-2556 1-800-665-4443
147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléc. : 204-977-8551 • 233allo@sfm.mb.ca

Pour voir le calendrier au complet, visitez le www.sfm.mb.ca/calendrier/.

ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS

1ER NOVEMBRE
AGA de Santé en français

1ER NOVEMBRE
Projet Spoken word à l'Alliance Française

2 NOVEMBRE
Forum provincial – À notre santé… en français!

2 NOVEMBRE
Exposition – Étienne Gaboury à Shilo

4 AU 10 NOVEMBRE
Semaine nationale de l'immigration francophone

6 NOVEMBRE
On jase…… de vaincre le doute et cultiver le succès

8 NOVEMBRE
Coup de Cœur Francophone – Shawn Jobin

9 NOVEMBRE
Exposition – Étienne Gaboury à Saint-Lazare

10 NOVEMBRE
Rencontre avec Slimane Zeghidour

10 NOVEMBRE
Soirée Cabaret à Sainte-Anne

15 NOVEMBRE
Coup de Cœur Francophone – Jérémie and the Delicious Hounds et Yao

15 NOVEMBRE
Beaujolais Nouveau Release Party

16 NOVEMBRE
Elles s'appelaient Marie

16 NOVEMBRE
Grand Rassemblement Culturel

21 NOVEMBRE
Soirée d'entrepreneurship de la CCFSB

22 NOVEMBRE
Coup de Cœur Francophone – Étienne Fletcher et Antoine Lachance

22 NOVEMBRE
Claude Bellefeuille en spectacle

23 NOVEMBRE
Exposition – Étienne Gaboury à Saint-Laurent

24 NOVEMBRE
Noël au Musée de Saint-Boniface

26 NOVEMBRE
Ubu sur la Table

30 NOVEMBRE
Exposition – Étienne Gaboury à Saint-Georges

PROGRAMMATIONS

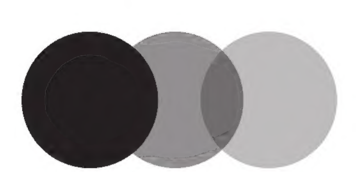
JOUR DE SEMAINE
Santé 55+

MERCREDI SOIR
Club Toastmasters Francs-Parleur

EXPOSITIONS D'ART

FABLE DU DÉCLIN DE STÉPHANIE MORISSETTE
Centre culturel franco-manitobain

DÉTERRÉ DE CANDACE LIPSCHAK
Maison des artistes visuels francophones



Annoncez votre évènement dans ce calendrier en soumettant les détails au 233allo@sfm.mb.ca.

Le calendrier est publié dans le journal au début de chaque mois.



L'ÉDITO



Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Lettre ouverte à la PDG de Radio-Canada

Madame Catherine Tait
Présidente-directrice générale de CBC/Radio-Canada
Ottawa, ON

Madame,

Nous qui vivons à l'extérieur du Québec sommes habitués à entendre des commentateurs de tout acabit affirmer que le français ne se parle plus chez nous. Et, d'année en année, nous recevons aimablement des visiteurs québécois mal informés qui s'étonnent de pouvoir nous parler en français.

Pour des raisons politiques, René Lévesque a annoncé en 1968 que les francophones à l'extérieur du Québec étaient des "dead ducks". Les ayant ainsi assassinés, il pouvait s'en laver les mains et proclamer que hors du Québec, point de français. Et Radio-Canada a emboîté le pas. Depuis ce temps, le Québec s'est présenté en Cour suprême à plusieurs reprises pour s'opposer aux revendications des francophones d'autres provinces, eux qui autrement n'existent pas.

Le scandale des commentaires de Mme Bombardier ne réside pas dans le fait qu'elle ait étalé son ignorance à grand coup de gueule en prétendant que "à travers le Canada, toutes les communautés francophones ont à peu près disparu." Et que, d'après elle, "on ne parle plus le français" au Manitoba. Pourquoi en est-elle si sûre? Elle dit s'y être rendue au mois de janvier cette année et personne ne le parlait (1). Depuis sa sortie, des âmes généreuses l'ont invitée à visiter le Manitoba pour mieux le connaître. Souhaitons plutôt qu'elle reste au Québec où elle pourra continuer à éclairer son lectorat au *Journal de Montréal*. Nous n'avons rien à lui prouver.

Ce ne sont pas l'ignorance et la mesquinerie de Mme Bombardier qui choquent. Cela la regarde. Le vrai scandale se trouve dans le fait que, année après année, Radio-Canada continue à propager des faussetés sur les francophones à l'extérieur du Québec. Cela vous regarde au premier chef. Car la *Loi sur la radiodiffusion* vous impose des obligations claires, exigeant entre autres que la programmation soit offerte "de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue."

Et c'est sur cette exigence précise que Radio-Canada manque profondément à ses obligations. Depuis des décennies, le "diffuseur national" se contente essentiellement de propager des mythes, des caricatures et des clichés politiques qui alimentent l'ignorance trop répandue des Québécois en ce qui nous regarde. C'est à vous que revient l'obligation primordiale de vous assurer que les Canadiens aient l'heure juste sur leurs concitoyens. Les contribuables du Canada tout entier vous offrent généreusement 1,2 milliard $ pour vous acquitter de cette tâche. Que les remarques de Mme Bombardier aient passé en ondes, et cela sans commentaire de la part des animateurs de l'émission, souligne à quel point Radio-Canada n'est décidemment pas à la hauteur de ses responsabilités. Il vous revient, à vous Madame, de redresser cette situation lamentable pour que les Canadiens puissent enfin se parler et se connaître *coast to coast*!

(1) Or Mme Bombardier a été reçue en français au village métis francophone de Saint-Laurent au Manitoba où elle a participé en français à l'émission *Au pays des Mitchifs* de Canal D.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL



bbocquel@mymts.net

À qui le Joint d'or?

Avec ses centaines de milliers de kilomètres carrés de sauvagerie quasi vierge de traces humaines, le Canada est un rêve pour écotouristes. La légalisation du cannabis incite maintenant tout naturellement des entrepreneurs à tisser une nouvelle corde à l'arc économique canadien en développant le cannabotourisme.

Ce type d'initiative pourrait connaître un succès d'estime à l'étranger, le Canada étant pionnier en matière de fumette dans le concert des nations du G20. Le cannabotourisme, outre qu'il pourrait avantageusement combiner une dimension écotouristique, permettrait simultanément de vanter l'art du *muddle through* à la canadienne.

Autrement dit la manière subtile de patauger entre les terres de juridiction fédérale et les marais mouvants soumis à la surveillance de politiciens provinciaux, toujours soucieux de faire valoir les particularismes de leur fief. À cet égard, la marijuana fournit une occasion irrépressible de jouer au maître bienveillant.

Ainsi l'âge légal pour acheter 30 grammes de pot a été fixé à 19 ans par tous les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'exception de l'Alberta et du Québec, qui ont placé la barre à 18 ans. Encore que le Québec, la société qui cultive sa distinction avec un soin jaloux, songe, sous l'emprise caquiste, à interdire l'accès légal à un maximum de 15 grammes au moins de 21 ans.

En guise d'incitatif, demandons aux écotouristes étrangers, objectifs par nature, d'attribuer le Joint d'or à la société provinciale la plus distinguée.

CHRONIQUE





PARTIE 1 DE 2 - SUITE LA SEMAINE PROCHAINE

La timidité du Canada face à l'urgence planétaire des changements climatiques

Début octobre, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mandaté par les Nations unies, a sonné l'alarme de façon plus urgente que jamais. À moins d'une réduction rapide et radicale de la production des gaz à effet de serre (GES), réduction qui implique dans un délai de 12 années au plus des changements profonds et sans précédent dans tous les aspects de la société, une catastrophe planétaire est à prévoir. Une catastrophe qui menacerait la survie même de la civilisation humaine.

C'est dans ce contexte que le gouvernement Trudeau a précisé la semaine dernière la façon dont il allait implanter les mesures annoncées de longue date pour combattre les GES, en particulier de quelle façon il allait composer avec les provinces récalcitrantes.

Le plan Trudeau est simple dans sa conception, mais complexe à exécuter. En substance, on veut établir un prix minimum sur le carbone de 20 $ la tonne l'an prochain, avec des augmentations annuelles allant jusqu'à 50 $ la tonne d'ici 2022. La complexité vient du fait que le Fédéral laisse aux Provinces l'initiative de développer leurs plans d'action afin d'atteindre cet objectif. Ces plans peuvent comporter des mesures comme l'élimination des centrales à charbon (l'Alberta), une taxe sur le carbone (Colombie-Britannique), ou un marché de plafonnement et d'échange (Québec). Le Fédéral se réserve le droit d'intervenir directement auprès des Provinces qui refusent d'emboîter le pas. Pourquoi? Pour assurer que le prix du carbone soit semblable à travers le pays.

C'est ainsi que quatre provinces : l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick se trouvent dans la mire du Fédéral et seront sujettes à l'imposition d'une taxe de 20 % dès l'an prochain. Les recettes de cette taxe seront remises directement aux contribuables de ces mêmes provinces. Mettre un prix sur le carbone pour inciter les changements de comportement, et ensuite rembourser les individus pour mieux faire avaler la pilule, est l'une des meilleures méthodes pour y arriver.

L'ennui, c'est que le plan fédéral est beaucoup trop timide compte tenu de la gravité des circonstances, et qu'il faudrait le double de la tarification prévue sur le carbone pour que le Canada atteigne ses trop modestes objectifs. Plutôt que de changer de cap à l'approche de l'iceberg, le gouvernement se contente juste de ralentir la vitesse. Le Canada continuera donc d'aggraver la crise planétaire plutôt que de contribuer à la résorber. Pourquoi cette timidité? Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Lettre ouverte à *Tout le monde en parle*

Bonjour M. Lepage,

J'écoute votre émission depuis ses débuts, il y a 15 ans. Donc inutile de vous dire que l'émission me plaît. À titre d'ancienne présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et de fière Fransaskoise, je dois toutefois vous avouer que je trouve que nos communautés à l'extérieur du Québec sont souvent mal servies par notre diffuseur public, y compris sur votre plateau.

Certes on y voit défiler quelques artistes (Damien Robitaille, Lisa LeBlanc, etc.) issus de nos communautés, mais force est de constater, quand on entend Mme Bombardier, une journaliste éclairée et passionnée, parler des francophones disparus, que la francophonie canadienne est très mal connue et mal comprise des Québécois et Québécoises.

Je suis née et j'ai grandi à Montréal d'un père acadien et d'une mère montréalaise. J'ai habité Moncton pendant plusieurs années pour ensuite déménager à Regina, en Saskatchewan. J'avoue, en toute humilité, que si je connaissais bien les Acadiens et Acadiennes, puisque mon père est acadien et qu'on parle souvent de l'Acadie à Radio-Canada, avant d'arriver en Saskatchewan j'ignorais l'existence, comme la plupart des Québécois, d'une francophonie organisée, vibrante, résiliente et batteuse dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Afin que vous compreniez bien ma francophonie, je vous invite à lire le texte que j'ai livré alors que j'étais présidente de la FCFA et dont j'ai repris des extraits lorsque j'ai reçu l'Ordre des Francophones des Amériques du gouvernement du Québec en 2015 (ce discours est accessible sur le site de l'Ordre http://www.cslf.gouv.qc.ca/prix-et-distinctions/ordre-des-francophones-damerique/allocutions-des-recipiendaires-de-lordre-des-francophones-damerique/2016/marie-france-kenny/).

Depuis des années, alors que je revendique les droits de notre francophonie canadienne, ce sont souvent les Québécois qui me disent que nous sommes quasi morts, que nos enfants parlent mal le français parce qu'ils ont un accent et que si je veux vivre en français, je devrais retourner vivre au Québec.

Nos enfants ont effectivement souvent un accent parce qu'ils sont issus de familles exogames, qu'ils vont au cinéma, au dépanneur et à la banque en anglais. Toutefois, si moi la Québécoise d'origine, j'ai des *wipers* et un *bumper* sur mon *char*, nos enfants, qui parlent avec cet accent, eux ont des essuie-glaces et des pare-chocs sur leur voiture. Nos enfants ont beaucoup plus de mérite que moi, la Québécoise qui a grandi dans un environnement francophone, à parler le français alors qu'ils grandissent dans une mer anglophone.

Lorsque j'ai été élue présidente de la FCFA en 2009, les médias m'ont décrite comme « la Fransaskoise d'origine acadienne ». Ma mère Québécoise m'a demandé pourquoi je ne corrigeais pas le tir en disant que j'étais québécoise. Elle m'a demandé si j'avais honte d'être québécoise. Ma réponse a été toute simple : Je n'ai pas honte d'être québécoise, mais j'ai parfois honte de l'ignorance et du comportement des Québécois à l'égard de la francophonie canadienne.

Si j'ai été déçue des propos de Mme Bombardier, j'ose espérer qu'avec toutes les réactions reçues, notre diffuseur public et ses artisans apprendront que ma francophonie, loin d'être disparue est résiliente, vibrante, novatrice et là pour rester.

Merci de m'avoir lu.

Marie-France Kenny
Le 22 octobre 2018

Denise Bombardier devrait s'excuser

Madame la rédactrice,

Par l'entremise de ***La Liberté***, notre plate-forme publique par excellence, je voudrais partager mon message laissé sur la page Facebook de l'émission *Tout le monde en parle*.

Mon mari Léo et moi sommes fiers Franco-Manitobains et grands fans de Tout le monde en parle*, émission télé que nous suivons religieusement depuis ses débuts. Nous avons été déçus que vous ayez laissé passer les commentaires mal informés de votre invitée Denise Bombardier concernant les communautés francophones du Manitoba et de l'Ouest canadien.*

Ça fait mal aux tripes d'entendre Mme Bombardier nous balayer du revers de la main. Quelle ignorance de croire qu'elle peut parler avec autorité à notre sujet. Parler d'une communauté francophone qui existe depuis avant la fondation de notre province en 1870. Oui, nous avons une belle communauté vibrante de fiers Métis, mais aussi des gens de racines françaises, acadiennes (comme moi) et de bien d'autres encore.

Eh oui, Mme Bombardier, vous en avez beaucoup à apprendre au sujet de notre communauté qui continue à vivre en français, malgré les efforts de certains qui aimeraient nous voir disparaître. Si nous vivons en français au Manitoba, c'est grâce aux efforts soutenus d'une communauté qui tient à sa langue, à sa culture et à son héritage. Les défis sont nombreux, mais nous les affrontons avec courage, conviction et amour pour notre belle langue.

Mme Bombardier, avant de tenir des propos erronés au sujet de toute une communauté, il serait bon de vous renseigner davantage sur notre histoire et qui nous sommes. Vous seriez probablement très surprise.

Nous croyons que nous méritons des excuses de la part de Mme Bombardier, comme d'ailleurs des responsables de Tout le monde en parle.

Diane Robert
Le 23 octobre 2018

Peut-être devrions-nous remercier Mme Bombardier

Madame la rédactrice,

À l'émission *Tout le monde en parle*, nous avons entendu Denise Bombardier déclarer : « À travers le Canada, toutes les communautés francophones ont à peu près disparu. » Pourtant, tous les jours ici au Manitoba, dès qu'ils apprennent à parler, les petits-enfants de nombre de grands-parents comme moi ont le français comme première langue et continuent à l'utiliser quotidiennement, jusqu'à l'âge adulte. Mes filles travaillent en français à Winnipeg, mes neveux et nièces, originaires du Manitoba ou non, qui habitent en Ontario, dans notre province ou ailleurs dans l'Ouest, vivent, chantent et composent dans la belle langue de Molière. Les amis francophones des membres de notre communauté viennent de tous les coins du monde, élisent domicile chez nous et enrichissent notre idiome et notre culture de maintes façons merveilleuses.

Je sais pertinemment aussi que le Manitoba français compte plusieurs chorales dont une en particulier célèbre à chaque concert, grâce à son répertoire varié, les artistes francophones de notre province et de l'Ouest. Chorale qui a aussi recours aux habiles arrangements de nos propres musiciens francophones. Pour sa part, Le 100 Nons, organisme cinquantenaire vibrant, met continuellement en vedette nos jeunes et talentueux auteurs-compositeurs francophones.

Pour nous connaître, il suffirait de visiter les multiples sites web qui décrivent notre infrastructure communautaire importante, soit notre radio communautaire, notre vénérable et dynamique Théâtre Cercle Molière, la Maison Gabrielle-Roy, notre remarquable maison de production cinématographique, le Festival du Voyageur, nos médias, maisons d'édition, centres culturels, musées, lois et institutions, paroisses, organismes et services, ainsi que nos réalisations, y compris entre autres celles de nos défenseurs comme la SFM, de nos écoles, de notre université, de nos garderies, de nos entreprises et de notre journal qui ne cesse de remporter d'importants prix nationaux. Et j'en passe. Mieux encore, pourquoi ne pas nous rendre visite, l'esprit ouvert et attentif?

Mme Bombardier, pour sa part, fait-elle preuve de fermeture et de nombrilisme? Personnellement, je me sens trahie; nous souhaiterions pouvoir compter sur nos cousins québécois, et certains d'entre eux bien sûr prennent la peine de se renseigner afin de mieux nous connaître. Ainsi, des liens se forment et des amitiés sont nouées. Néanmoins, ils sont trop nombreux à être éternellement étonnés du fait que nous savons toujours parler français.

Peut-être devrions-nous remercier Mme Bombardier d'avoir suscité toutes les réactions dont nous sommes témoins aujourd'hui, car nous nous rendons compte encore une fois de ce que nous avons accompli, tout en reconnaissant que notre situation n'est pas parfaite. Oui, nous savourons certaines victoires, mais nous devons demeurer vigilants. Et cela, nous savons le faire. En effet, quel bonheur de fièrement constater l'ardeur et la conviction avec lesquelles nos jeunes se sont exprimés face à cet affront!

J'espère vivement, donc, que les réalisateurs de *Tout le monde en parle* sauront accepter l'invitation de Justin Johnson afin de permettre la tenue d'une discussion franche et inclusive à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la rédactrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michelle Freynet
Le 25 octobre 2018

Un petit café, Mme Bombardier?

Madame la rédactrice,

Voilà le message que j'ai envoyé à Mme Bombardier suite à ses propos à l'émission *Tout le monde en parle*, sur Radio-Canada. Il est important pour moi de partager ce message dans ***La Liberté***, notre journal centenaire de langue française qui a plus de 6 000 abonnés. En la publiant dans vos pages, cette lettre fera ainsi partie des archives de ***La Liberté***, versions numérique et papier, afin que dans plusieurs générations (oui, plusieurs générations!), les francophones du Manitoba puissent encore la lire. (1)

Mme Bombardier,

Si jamais vous passez au Manitoba, j'irai prendre un café avec vous au Café Postal! C'est moi qui offre.

Je vous parlerai des victoires de Georges Forest, Roger Bilodeau et Léo Robert. Je vous ferai découvrir Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Pierre et La Broquerie. Je vous démontrerai les exploits du CJP, de la SFM, du BEF et de ma DSFM. Je vous ferai une tournée de l'Université de Saint-Boniface et des 23 écoles franco-manitobaines. Je vous ferai rire et pleurer au Cercle Molière et à la LIM. Et je vous expliquerai pourquoi j'ai décidé d'être avocate pour défendre les droits linguistiques. Et ce, dans une université francophone hors Québec qui offre son programme complètement en français.

Nous ne sommes pas que des statistiques!

C'est vrai que le Québec a joué et joue toujours un rôle important pour la francophonie canadienne. Cependant, s'il y a aujourd'hui des francophonies vivantes dans chaque province et territoire du Canada, c'est également grâce aux communautés qui se lèvent chaque jour et qui font le choix de vivre en français! C'est difficile au Québec aussi, mais nous, on ne vous définit pas seulement par vos défis.

Maintenant, MM. Guy A Lepage et Dany Turcotte de *Tout le monde en parle*, c'est le temps d'inviter quelqu'un pour parler de la francophonie hors Québec.

On annonce notre mort régulièrement dans les médias sans avoir vérifié si notre cœur battait encore. Mais je vous assure que notre cœur bat plus fort que jamais! Comme le dit si bien la FCFA : « C'est dommage qu'encore une fois, on parle de nous, mais sans nous parler à nous. Mme Bombardier, venez nous rencontrer. Ça nous fera plaisir de jaser francophonie avec vous. Mais au moins, parlez à nos communautés. »

Et comme le dit ma mère, Carole Freynet-Gagné : « Imaginez qu'au-delà de la politique, on commence réellement à se voir, à se reconnaître, à se parler, à raconter ce qu'on a fait depuis la dernière fois qu'on s'est aimés! Imaginez ce qu'on peut créer. »

Oui, Mme Bombardier, il y a des francophones hors Québec.

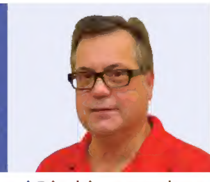
Chloé Freynet-Gagné
Le 25 octobre 2018

(1) Projet Peel : https://www.la-liberte.ca/celebrations-du-100e/la-liberte-numerisee/

Pourquoi Radio-Canada ne reflète pas le Canada

À l'émission *Tout le monde en parle* diffusée le 21 octobre sur les ondes de Radio-Canada, la journaliste et essayiste québécoise Denise Bombardier, après avoir affirmé que les Métis et les jeunes francophones ne parlent essentiellement qu'anglais, en a profité pour faire le vieux point des nationalistes québécois : « On ne peut pas avoir une vie officielle seulement en français en dehors du Québec. »

René Fontaine, ancien directeur régional de l'Ouest de la radio et la télé de Radio-Canada, partage des clés de compréhension.



DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Les propos de Denise Bombardier ont choqué plus d'un francophone en milieu minoritaire...

René Fontaine : C'est vrai. Et avec raison. Denise Bombardier a fait preuve d'une grande méconnaissance du Canada francophone dans son ensemble. On a trop tendance à voir le monde par le petit bout de la lorgnette. Et les Québécois, souvent, n'ont pas beaucoup voyagé au Canada. Ils se rendent ailleurs. En France. En Floride. Je ne m'étonne vraiment pas que Denise Bombardier ait donc une perception de la francophonie qui se limite au Québec.

Alors qu'elle est journaliste d'expérience, dont la voix semble avoir du poids...

R. F. : C'est là où le bât blesse. *Tout le monde en parle* a beau être réalisé par un producteur indépendant, l'émission est diffusée sur les ondes de Radio-Canada. Le diffuseur est responsable du contenu. De fait, la supervision soutenue du contenu devrait faire partie de son mandat. Et plus que jamais.

Pourquoi ce ton urgent?

R. F. : Le premier rôle du diffuseur public est de renseigner les Canadiens. Et de les rassembler. Radio-Canada doit faire en sorte que tous les Canadiens puissent recevoir la même information afin qu'ils puissent prendre des décisions politiques, sociales et culturelles éclairées. Le diffuseur public doit élargir les horizons, présenter les deux côtés de la médaille, et offrir le recul nécessaire pour que nous puissions tous mieux comprendre le monde.

L'urgence vient du fait qu'en 2018, il est de plus en plus facile de rester dans les ornières de ses propres idées et perspectives, dans sa chambre d'écho, sans se remettre en question et sans dialoguer avec ceux qui ont d'autres perspectives. Le virage numérique et les médias sociaux ont contribué à ce phénomène. Mais le diffuseur public devrait encourager et stimuler une ouverture d'esprit.

Le temps est-il venu de revoir le mandat de Radio-Canada?

R. F. : Absolument. L'incident Bombardier démontre à quel point le mandat devrait être revu dans son ensemble. Ce qui s'est produit n'est pas nouveau. En fait, les émissions nationales ne reflètent largement pas le reste du pays.

Pourquoi?

R. F. : En partie parce que les budgets ont été longtemps en décroissance. Tous les médias ont perdu des revenus publicitaires avec le virage numérique. Au point où Radio-Canada n'avait pas assez de ressources humaines et technologiques pour bien présenter le vécu des personnes sur le terrain, dans leur milieu.

Donc, l'influence des régions diminue par rapport à l'ensemble du réseau. Même au Québec. Et on comprend bien l'impact encore plus ressenti pour les francophones en milieu minoritaire. À une époque, le réseau avait des correspondants nationaux dans chacune des régions, y compris au Manitoba. Partout au Canada, le public voyait des nouvelles de chez eux. Ces contributions sont très rares de nos jours.

Vous avez beaucoup revendiqué la place des régions auprès du siège social...

R. F. : Sans relâche. Dans mon temps, c'était plus facile. On pouvait discuter et proposer des idées de projet au vice-président responsable des régions, qui était à Ottawa. Souvent, c'était une personne issue des régions. On accueillait régulièrement les directions générales des autres régions, et tout aussi régulièrement les vice-présidents.

Au début des années 1990, on a aboli cette structure. Toutes les régions ont alors répondu directement à la vice-présidence de la radio et à la vice-présidence de la télé. Et finalement, à la vice-présidence des services en français.

On connaît les résultats...

R. F. : Une structure complètement inadéquate. Le réseau organise une réunion annuelle dans une des régions, et ça passe pour une consultation. On ne se rend pas sur les lieux pour rencontrer le public et écouter ce qu'il a à dire. Et pour comprendre comment il pense. Un éloignement est inévitable.

C'est dans cette logique que Radio-Canada en est venue à fermer les bureaux de CKSB, dont la présence à Saint-Boniface avait une grande force symbolique.

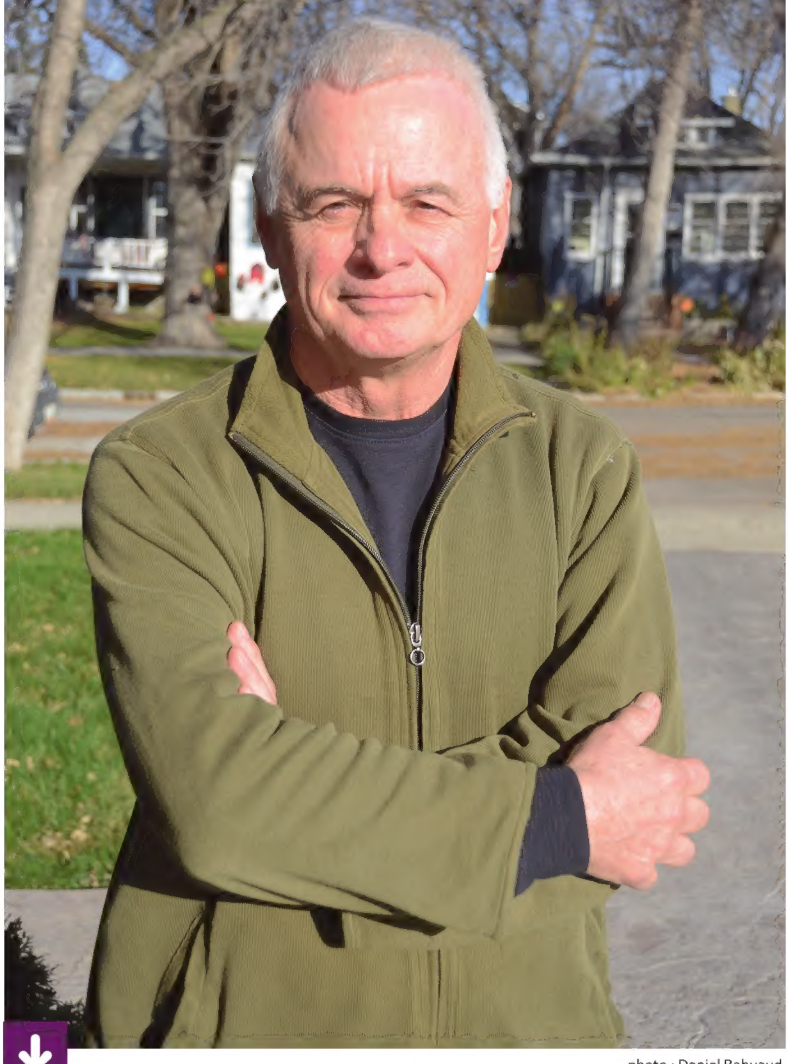
Pourtant, les francophones du Manitoba auraient pu se mobiliser...

R. F. : Le réseau n'arrive pas à nous entendre, c'est vrai. Mais il faut bien reconnaître que de notre côté, on ne revendique pas assez. J'avais laissé entendre à nos associations, y compris à celles qui font le lobby pour la francophonie, comme la SFM, qu'il fallait être aux aguets. Notre leadership institutionnel était au courant que CKSB pourrait fermer ses portes, avant que la décision finale ne soit prise.

La domination du réseau sur les régions est-elle un fait accompli?

R. F. : À la fin des années 1990, j'ai participé à une étude sur l'équilibre entre les régions et le réseau. Ça n'a rien donné. On n'a pas pu établir un consensus; les prises de position étaient trop enracinées.

Le travail de sensibilisation de la haute direction reste à faire. Il faut transformer les perceptions nées de certaines aspirations politiques ou d'une manière de se raconter. Certains se disent que financer les milieux minoritaires, c'est priver le Québec. Et financer des gens qui sont déjà perdus. Pour une Denise Bombardier, la francophonie manitobaine dépérit. J'affirme plutôt qu'elle évolue, avec les francophiles, les nouveaux arrivants. C'est le message qu'il est urgent de transmettre.


photo : Daniel Bahuaud

René Fontaine a été directeur de CKSB de 1987 à 1993. La même année, il a assumé la direction générale régionale du Manitoba. En 1997, il est devenu directeur de la radio des Prairies. De 2006 à 2009, il a été directeur régional de l'Ouest de la radio et la télé de Radio-Canada.

Le cas Bombardier : d'autres manière de voir

(source Francopresse)

MARTIN PÂQUET, historien à l'Université Laval

C'est tout simplement l'expression d'un sentiment de supériorité mal avisé, qu'il soit fondé sur l'ignorance ou qu'il s'appuie sur une connaissance même fausse. Les membres des communautés francophones contribuent puissamment à faire un monde meilleur, moins uniforme et plus diversifié. Ils ne « survivent » pas; ils vivent à leur manière, avec leurs défis et leurs réussites. Nier leur existence, en faire des zombies assimilés ou des canaris dans la mine anglophone, c'est non seulement nier leur dignité, mais aussi châtrer la nôtre.

DENIS DESGAGNÉ, président-directeur général du Centre de la francophonie des Amériques

On n'est pas en train de calculer combien de temps il nous reste, mais on est dans la stratégie de construire, de bâtir des synergies. La francophonie doit s'ouvrir et travailler ensemble. L'avenir dépend de ce lien de solidarité. Est-ce que la France dit que la francophonie est en train de mourir au Costa Rica? Non, elle s'y investit. Personne n'a à gagner de ce fossé entre Québécois et francophones canadiens.

ÉRIC BÉDARD, professeur d'histoire à l'Université TELUQ

Je comprends le ressentiment des francophones hors Québec face à des Québécois qui considèrent qu'ils n'existent plus, mais il faut aussi avoir une certaine forme de lucidité sur les problèmes. La réaction épidermique ne doit pas masquer non plus les difficultés qui existent, notées depuis les années 1950.

Médecins recherchés pour le rural

Pour la première fois et au moins jusqu'au 30 novembre, le service d'urgence de l'hôpital de Saint-Anne est fermé tous les soirs de 20 h à 8 h. Une fois de plus, la pénurie de médecins dans le rural se fait sentir.


MARIE BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Depuis le vendredi 19 octobre, il est impossible d'être pris en charge par le service d'urgence de l'hôpital de Sainte-Anne durant la nuit. Le docteur Denis Fortier, médecin en chef pour l'Office régional de la santé *Southern Health* Santé Sud résume la situation :

« Les services d'urgence sont fermés de 20 h à 8 h pour s'assurer que l'on puisse continuer à offrir un service durant la journée. On a une pénurie de médecins assez aiguë présentement à Saint-Anne. Pour mettre cette situation en perspective, les médecins qui travaillent dans la salle d'urgence ne sont pas seulement des urgentologues. Ils font aussi de la santé primaire en clinique, ils travaillent à l'hôpital comme médecins de famille. À côté, ils s'occupent aussi des accouchements... »


Archives La Liberté

Le docteur Denis Fortier exclut toute corrélation entre la situation actuelle et les coupes budgétaires imposées par le gouvernement. « Ce qui se passe à Sainte-Anne, c'est un mauvais concours de circonstances. »

Récemment, l'hôpital de Saint-Anne a perdu quatre médecins pour diverses raisons : mandat académique à l'Université d'Ottawa, congé de maternité, maladie. En ce moment, le service ne compte plus que quatre médecins. Le docteur Denis Fortier assure que c'était une situation « impossible à anticiper ».

Les chiffres du médecin en chef indiquent qu'il y a entre 1 000 et 1 200 patients qui passent annuellement par les urgences de l'Hôpital Sainte-Anne la nuit. Dans ce nombre, il faut bien sûr garder en tête que les services d'urgence sont parfois engorgés par des patients qui se présentent avec des pathologies qui relèvent de la médecine primaire. « Avec les quatre médecins disponibles, on a quand même réussi à garder la salle d'urgence ouverte pendant la journée, quand la majorité des cas se présente. Pour les autres patients, ils doivent trouver des services ailleurs. L'hôpital régional de Steinbach est à 20 minutes. L'autre option, c'est d'aller en ville. S'il s'agit d'un cas très urgent, comme à l'accoutumée, il faut appeler le 911. »

Quel serait la solution pour que cette situation ne se reproduise plus? « L'Office régional *Southern Health* Santé Sud joue un rôle là-dedans, ainsi que les médecins et l'équipe médicale de Sainte-Anne. Ensemble, on essaye de trouver des réponses. Il y a des médecins qui sont blessés qui vont guérir dans les prochaines semaines. Si on avait huit à dix médecins qui cherchaient à pratiquer la médecine au rural, incluant la santé primaire et des services de salle d'urgence, ce serait la réponse.

« De plus en plus, on voit que de jeunes médecins choisissent moins la pratique au rural, qui comprend tous ces aspects. Pour contrer cette tendance, depuis plusieurs années, l'Université du Manitoba a créé des unités d'enseignement pour la médecine de famille, au rural. Dans notre régie, on a quatre unités dans lesquelles des résidents qui étudient la médecine famille viennent travailler chez nous. Ça marche bien. Ça expose ces jeunes au travail en milieu rural. Un bon nombre d'entre eux décident de déménager et de travailler au rural. Ça a été une source majeure de ressources humaines en ce qui concerne les médecins francophones, à Portage-la-Prairie, à Sainte-Anne. Ça va continuer à nous aider. »

La prochaine rencontre entre l'Office régional *Southern Health* Santé Sud et les équipes sur place à Sainte-Anne aura lieu le 30 novembre. La situation sera réévaluée à ce moment-là.

L'impact pour le service ambulancier

La fermeture temporaire du service d'urgence de Sainte-Anne pourrait entraîner des délais supplémentaires pour les ambulances. « Puisque le service ambulancier est redirigé jusqu'à nouvel ordre, il y aura peut-être pour certaines personnes 10 à 15 minutes de voyage supplémentaire en ambulance, pour se rendre soit à Steinbach, soit en ville, dépendamment d'où on vit géographiquement. »

Le docteur Denis Fortier précise : « En général, au rural, on accepte un temps de réponse des ambulances d'environ 30 minutes. C'est impossible autrement parce que la région est trop étendue. On ne peut pas avoir des ambulances à tous les coins de rue. Alors, on les place stratégiquement dans la région pour répondre aux besoins de la population aussi vite que possible. Le système d'ambulance fonctionne toujours de cette façon-là. »

« On était des Sauvages qu'il fallait civiliser »

En 1945, à l'âge de cinq ans, la mère de Mary Courchene l'amène au pensionnat autochtone voisin de Fort Alexandre, aujourd'hui Sagkeeng. L'enseignante à la retraite raconte ses années passées dans un établissement qui avait pour mission de lui enlever langue et culture.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca


Le pensionnat de Fort Alexandre.
photo : Gracieuseté Mary Courchene
Mary Courchene.
photo : Marta Guerrero

Mary Courchene se souvient avec acuité de ce matin de septembre 1945 lorsque sa mère l'a accompagnée jusqu'aux portes de l'établissement où elle passerait dix années de sa vie.

« J'étais petite et enthousiasmée. Je voulais apprendre l'anglais pour que je puisse lire les bandes dessinées qu'apportait mon père, Josue L. Courchene, de son travail à l'usine de papier Abitibi à Pine Falls. Ma mère, Anna Christine Kent, avait fréquenté le même pensionnat, construit en 1906. Elle savait bien ce qui nous attendait, mon frère Frank et moi. Mais elle ne nous avait pas préparés.

« On habitait à cinq minutes de marche du pensionnat. Mais qu'un enfant était à cinq minutes de marche ou à cinq heures de route, il fallait se rendre au pensionnat. C'était la loi. La sœur Oblate supérieure nous a accueillis dans le parloir. Et c'est à ce moment-là que Frank, qui avait sept ans, a piqué une crise monumentale. J'étais étonnée. Deux religieuses l'ont emmené dans une autre pièce. Et quand je me suis retournée pour avoir un câlin de maman, j'ai vu qu'elle s'était esquivée, tout doucement, parce qu'elle ne pouvait pas supporter le départ de ses enfants. C'était traumatisant. »

Mary Courchene a dû patienter dix mois avant de pouvoir rentrer chez elle pour la pause d'été. « Mes parents me manquaient énormément. Vous ne pouvez pas imaginer. La nuit, je pleurais jusqu'à ce que je m'endorme. Parfois je montais au troisième étage. D'une lucarne, je pouvais tout justement apercevoir ma maison. Et si je voyais mon père s'activer dans la cour, ou ma mère accrocher des vêtements pour les faire sécher, ça me rassurait un peu. Ça réduisait la pression que je ressentais souvent dans ma poitrine. »

La vie au pensionnat était strictement régimentée. « Quand la cloche sonnait le matin, il fallait descendre du lit, s'agenouiller, prier, s'habiller, faire la file, se rendre à la chapelle pour la basse messe. Ensuite, on déjeunait : un bol de gruau, une tranche de pain beurrée de graisse de bacon. Je n'ai jamais pu m'habituer au goût de cette graisse. Bien que mon futur mari George, lui, adorait la saveur.

« J'avais souvent faim. À l'âge de dix ans, parce que j'étais sage, on m'a permis de choisir ma corvée du jour. Je préparais le gruau dans la cuisine où les religieuses déjeunaient. Elles mangeaient du pain, du bacon et des œufs. J'attendais que la dernière, sœur Saint-Ignace, se rende à la sacristie. Et je volais des petits pains que je cachais sous mon vêtement de corps. Je me suis faite beaucoup d'amis avec ces petits pains!

« Le pire, c'est qu'on cherchait très consciemment à nous détruire. On était des Sauvages qu'il fallait civiliser. Les sœurs Oblates ne se cachaient pas pour nous le dire.

« Parler ojibwé était défendu. On ne m'a jamais punie pour le faire, parce que j'étais discrète. D'autres ont reçu des châtiments corporels. La *strappe*. Généralement, si tu obéissais aux règlements, tu t'en sortais indemne.

« Côté spiritualité, il n'était pas question de mettre en valeur les croyances ojibwées. Les pères Oblats qui nous enseignaient la catéchèse nous disait qu'on n'avait pas de religion. Et que les Sauvages avaient scalpé les missionnaires jésuites.

« Je n'aimais pas le directeur du pensionnat, le père Charles Ruest. Il nous méprisait. D'autres, comme le père Joseph-Arsène Brachet, connaissaient l'ojibwé. Il était très sympathique. Il nous racontait des histoires bibliques dans notre langue. Je me rends compte aujourd'hui qu'il était très courageux pour poser pareils gestes. »

Il n'empêche que Mary Courchene a été humiliée, comme ce jour où devant les 250 élèves du pensionnat, elle a dû s'excuser pour avoir remis en question la langue parlée au pensionnat. « Un matin, pendant la récré, j'entendais les religieuses se parler en français. Elles le faisaient toujours. Mais pour la première fois, je me suis mise à me poser des questions là-dessus. J'ai demandé à sœur Saint-Damien pourquoi elle pouvait parler sa langue, tandis que moi, je ne pouvais pas parler la mienne. Elle était livide. Mais la cloche a sonné et j'ai pu rentrer rapidement à la salle de classe.

« Je croyais avoir évité une punition. Mais au dîner, dans la salle commune, on a annoncé que j'étais *une fille méchante et très désobéissante*. Il fallait que je me mette debout sur une table, et que je m'excuse auprès de sœur Saint-Damien. Il fallait que je répète mes excuses cinq ou six fois, pour convaincre la supérieure de ma sincérité. Sœur Saint-Damien me dévisageait avec un sourire narquois. Un rictus gravé dans ma mémoire.



« Heureusement, lors de ma première journée en 7e année, j'ai fait la rencontre d'une jeune postulante qui a transformé ma vie. Sœur Ernest-Albert était jeune, vibrante et belle. Et si aujourd'hui je peux parler de réconciliation entre les Autochtones, les Blancs et l'Église, c'est en grande partie grâce à cette femme extraordinaire. »

LA SUITE DU TÉMOIGNAGE DE MARY COURCHENE LA SEMAINE PROCHAINE.

Donald Legal, maître ès AGA

Depuis que Donald Legal a été admis au barreau en 1997, il a été souvent appelé à présider les assemblées d'organismes. Et pour cause : le juriste a bâti à force de doigté et d'humour la réputation d'assurer d'une main sûre le bon déroulement d'un ordre du jour.

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Donald Legal : « Ma génération a été particulièrement attirée par le droit. En partie, c'est qu'on a reçu notre éducation dans les années 1980 dans le sillage des cas Forest et Bilodeau. Et puis on avait accès à deux écoles de droit francophones, aux Universités de Moncton et d'Ottawa. »

Comment se prépare-t-on pour présider une AGA de la Société de la francophonie manitobaine?

Me Donald Legal : « Avec une attention particulière! Prenons le cas de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2017, où il était question d'aborder les 16 propositions du Comité de refonte de la SFM. Pour moi, c'était le vrai test de mes habiletés. Il était impossible de prédire la teneur de l'assemblée. Des débats houleux? C'était possible. Des discussions sur des points de procédure? Très probable.

« Alors j'ai examiné les 16 propositions et le règlement administratif de la SFM. Et puis j'ai étudié à fond le Code Morin, en notant tout ce qui entourait les questions du vote. En quelles circonstances un vote doit-il être majoritaire? L'approbation des deux tiers, ou des 90 % de l'assemblée, est-elle requise? J'avais prévu une vingtaine de problèmes possibles, qui auraient pu surgir le 13 mai. Au bout du compte, l'AGE s'est tenue dans un calme constructif. Mais cette préparation était essentielle. Quand on sait qu'on doit agir comme arbitre, il faut comprendre le pourquoi des règlements du Code. L'esprit du Code, quoi. »

Et quel est l'esprit du Code Morin?

D. L. : « C'est d'offrir des règles du jeu au service d'une assemblée délibérante, pour qu'elle puisse travailler de la manière la plus efficace. Et non pas de l'assujettir à ces règlements. Comme une loi, le Code précise bien des choses, mais il ne peut pas tout dire. Au-delà du Code, il y a l'imprévisible. Et c'est au président d'une assemblée d'utiliser le Code pour naviguer avec l'assemblée et trouver des solutions à toutes embûches qui pourraient se présenter.

Des embûches comme...

D. L. : « Comme comment arriver à amender clairement une proposition. Le Code ne fournit pas les menus détails, mais il note qu'un amendement ne peut pas contredire l'esprit d'une proposition. À l'AGA du 11 octobre, Raymond Poirier a voulu proposer d'abandonner une bonne partie de la Proposition numéro 3 de la SFM. Le premier amendement qu'il avait proposé allait carrément contre l'esprit de cette proposition. »

Un président d'une assemblée doit être proactif...

D. L. : « C'est vrai, il le faut. Mais toujours dans le but de servir l'assemblée. Prenons la Proposition numéro 2 qui émanait de la SFM. Quand je l'ai d'abord lue dans *La Liberté* du 19 septembre, elle me semblait déjà incomplète. Et puisque je n'aime pas la gestion par embuscade, j'ai donné un préavis à la SFM que j'allais la juger non recevable. Le soir même de l'AGA, j'ai expliqué qu'il y avait un moyen pour l'assemblée de renverser ma décision. Mon but était de lui donner la possibilité de s'exprimer. Et c'est ce que les gens ont fait. Ils ont renversé ma décision et ont poursuivi leurs délibérations.

Plusieurs ont noté votre sens de l'humour si personnel...

D. L. : « C'est un outil qui aide à maintenir une ambiance détendue et calme. Je m'en sers presque intuitivement, en tenant compte des vibrations que me donne la foule. On ne peut pas adopter un ton plus léger que celui de la foule, ou de ce que la foule permettrait. »

Votre clarté et votre vocabulaire soutenu font également parler de vous, avec appréciation.

D. L. : « Merci. Si ces habiletés sont appréciées, c'est qu'elles me sont bien chères. J'ai été séduit par la clarté du droit au début des années 1990, à l'époque ou je terminais mon Baccalauréat ès Arts à l'ancien Collège universitaire de Saint-Boniface. C'était rare qu'on ne se référait pas à un aspect du droit dans les bulletins de nouvelles. Une dimension qui m'interpellait très particulièrement.

« Et puis j'ai mon petit côté théâtral. J'ai participé au Festival théâtre jeunesse, aux activités de la Ligue d'improvisation du Manitoba et même joué dans la pièce du Cercle Molière *La menteuse* en 1991. On peut aussi me voir dans le film *Heliosols* de Gabriel Tougas, paru en 2013.

« Avant tout, je dois beaucoup à mes parents, Roger et Cécile. Quand j'étais garçon, mon père martelait l'importance de l'intonation, du sourire, des gestes, sans parler du vocabulaire. Ma mère nous faisait écrire des dictées à tous les soirs. On lisait beaucoup ensemble. Pour eux, c'était essentiel de comprendre, d'écrire et d'être à l'aise dans tous les niveaux de langue. Ils appréciaient le joual, mais savaient quand s'en servir. Et ils pouvaient s'exprimer avec aise dans le français le plus soutenu. Et tant mieux! On n'a que les mots pour exprimer le fond de notre pensée. Il vaut mieux les maîtriser autant que possible. »

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE : les Partenaires trépignent d'impatience

Le nouveau ministre de l'Éducation et de la Formation Kelvin Goertzen rencontrera les Partenaires pour l'éducation en français, pour entendre leurs préoccupations sur les changements structurels au Bureau de l'éducation française (BEF).

La SFM, pour sa part, n'écarte pas la possibilité d'un recours juridique si les réponses du ministre s'avèrent insatisfaisantes.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



Kelvin Goertzen.

Archives La Liberté

Contactée par *La Liberté*, Andrea Slobodian, une porte-parole du ministre Goertzen, a confirmé le 26 octobre que son patron souhaitait rencontrer les Partenaires pour l'éducation en français (1).

« Son bureau doit coordonner la date de la rencontre avec les Partenaires. »

Pour un des porte-parole des Partenaires, Bernard Lesage de la Commission scolaire franco-manitobaine, la nouvelle est « encourageante ». « Ce n'est pas une réponse officielle, ni chose faite. Les Partenaires ont reçu un accusé de réception pour la lettre que nous avons écrite au ministre au début d'octobre. On lui avait demandé de nous rencontrer avant la fin d'octobre.

« Une fois qu'on pourra rencontrer M. Goertzen, on aura des tas de questions à lui poser. D'une part, la Province a nommé un nouveau sous-ministre de l'Éducation, Grant Doak. M. Doak n'est pas bilingue. Pourtant, le 11 juin, on avait soumis un rapport et des recommandations sur le BEF et l'avenir de l'éducation en français. Ces documents émanaient du Forum conjointement organisé par Ian Wishart, le prédécesseur de Kelvin Goertzen, et les Partenaires. On se demande si M. Goertzen les a lus. »

Brigitte L'heureux, la directrice de la Fédération des parents du Manitoba est également porte-parole des Partenaires : « Nous avons tous été surpris par l'annonce-choc contenue dans la lettre du 18 septembre du ministre Goertzen, qui déclarait qu'il ne revisiterait pas l'abolition du poste de sous-ministre adjoint responsable du BEF. Et que le BEF était désormais géré par une directrice générale par intérim, Lynette Chartier. Pour ma part, j'étais sous l'impression qu'on était toujours en discussions avec le ministre. Son prédécesseur avait mis sur pied un groupe de travail, composé de haut placés au ministère de l'Éducation et des principaux acteurs du monde de l'éducation en français. On était toujours à la table. »

Une situation qui ne fait pas le bonheur de Léo Robert, ancien président de la SFM et ancien directeur général de la DSFM. « On peut avoir énormément de patience et de bonne volonté. Mais à un moment donné, il faut tracer une ligne dans le sable. Le gouvernement a fait fi du rapport émanant du Forum sur l'avenir de l'éducation en français d'avril 2017. Il n'a même pas considéré un seul élément en établissant sa nouvelle structure pour le BEF.

« C'est un gouvernement qui ne respecte même pas sa propre loi, la *Loi 5*, censée voir à l'épanouissement de la francophonie. Je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre discussion sur la nouvelle structure lors des réunions du Conseil consultatif des affaires francophones, créé par cette loi. Le gouvernement a agi subitement. Et unilatéralement. Le tout pour amadouer les francophones et faire perdre au BEF son statut de Division au sein du ministère. C'est inacceptable. Il faut intenter une poursuite juridique contre la Province. »

Une voie que le président de la SFM Christian Monnin n'écarte pas. « D'abord et avant tout, il faut rencontrer Kelvin Goertzen. À ce point-ci, on ne sait pas ce que la réorganisation veut dire pour le BEF, parce qu'on n'a pas encore tous les détails. C'est possible qu'on recevra des réponses insatisfaisantes à cette rencontre. Parce qu'être consultés ne présuppose pas qu'on aura le résultat voulu.

« Après, on pourra décider des actions à prendre. Le CA de la SFM se rencontrera le 1er et le 5 novembre. Le BEF et la *Loi 5* seront à l'ordre du jour. La SFM a pour mission de défendre les intérêts de la francophonie. C'est à la SFM d'agir. Surtout que les autres membres des Partenaires, notamment la DSFM, doivent négocier d'autres dossiers avec la Province. Le temps est peut-être propice au recours juridique. Dans ce cas, il faudra d'abord obtenir un avis juridique. Des juristes devront se pencher sur la question, pour voir comment les actions de la Province nuisent à la protection et l'épanouissement de la francophonie. On n'aidera pas la francophonie si on agit de manière précipitée, sans être bien renseignés et avisés. »

(1) Les Partenaires pour l'éducation en français sont : la Commission scolaire franco-manitobaine; le Conseil jeunesse provincial; la Société de la francophonie manitobaine; la Fédération des parents du Manitoba; l'Université de Saint-Boniface; les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba; la Manitoba Teachers' Society.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca



Les pros de l'impro en action

Programmation – Improvisation – Culturel





Chaque année, les passionnés d'improvisation ont l'occasion d'approfondir leurs connaissances et leur maîtrise de cette discipline dans un camp proposé par la DSFM. Le 19 octobre, ils étaient 22 des écoles La Source, Jours de Plaine, Aurèle-Lemoine, du Collège Louis-Riel et du Centre scolaire Léo-Rémillard à se réunir à Léo-Rémillard pour une journée intensive d'ateliers. Encadrés par les experts de l'improvisation Yan Dallaire, Roger Durand, Jérémie Gosselin et Éric Gosselin, les jeunes se sont entraînés toute la journée avant de s'affronter dans un match devant un public invité pour conclure cette aventure.



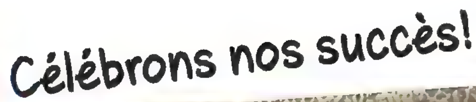






Alexandre Normandeau,
9e année,
École Pointe-des-Chênes

« L'année dernière, j'étais vice-président du conseil étudiant. Maintenant, je fais partie du groupe JMCA. J'aide à préparer les activités pour avoir du fun à l'école. Chaque année, on organise des activités pour Halloween. »





Félicitations aux équipes de garçons Junior Varsity et filles Varsity du Collège régional Gabrielle-Roy pour leurs victoires au championnat Zone 13 en course de fond. Sous le leadership de l'enseignant Colin Tétrault, l'équipe des filles s'est rendue au championnat provincial et a remporté le premier championnat en course de fond de l'histoire de l'école.

Se sentir journaliste pour provoquer des changements

Francophonie – Communication – Initiative

Cette année, les élèves de 6e, 7e et 8e années de l'École Précieux-Sang seront au cœur d'un projet pilote organisé en collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques intitulé *Les Voix du changement.*

Implanté pour la première fois dans une école nord-américaine, le projet a pour but de rendre les élèves acteurs de changement social. Stéphanie Hamilton, enseignante de 6e année, explique : « Les élèves vont commencer par analyser leur milieu, à l'école, dans leur quartier ou dans la communauté. Puis chaque classe trouvera une problématique autour d'un changement que les jeunes veulent voir dans leur environnement. »

Tout a commencé pendant l'été sur une idée de Janique Freynet-Gagné, enseignante de 6e année. « J'ai commencé à en discuter avec quelqu'un du Centre de la francophonie des Amériques, et tout est arrivé très rapidement. Le directeur général Denis Desgagné nous a approchés en début d'année. Il a vu que nous avions une bonne équipe de la 6e à la 8e année, et a pensé que nous serions une bonne école pour participer. »

Afin de réaliser *Les Voix du changement*, l'École Précieux-Sang a reçu deux boîtes de matériel multimédia, d'une valeur totale d'environ 15 000 $. Stéphanie Hamilton détaille : « Nous avons une console pour le son, quatre micros, un ordinateur MacBook. La console vient avec sa propre radio. Les enfants peuvent choisir de partager leurs recherches sur les ondes ou simplement de les garder pour la classe. Et tout est configuré pour que les enfants puissent l'utiliser facilement. »

> *« Tout le monde n'a pas la chance de travailler avec un tel matériel. Ça motive à travailler plus dur. »*
> Sébastien Fréchette, 8e année.

Au total, ce sont plus de 100 élèves de la 6e à la 8e année qui participeront au projet. Stéphanie Hamilton précise : « Nous avons encore pas mal de planification à faire avant de commencer. Nous souhaitons travailler en cinq étapes : identifier le problème, analyser pourquoi il existe, trouver la solution idéale, faire un plan et le mettre en action, et enfin on célébrera le succès du projet accompli. »

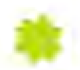
À travers *Les Voix du changement*, élèves et enseignants apprendront beaucoup. Janique Freynet-Gagné : « C'est intimidant, mais on a hâte de commencer. On va pouvoir évaluer tellement de choses avec ce projet! Une coordonnatrice de la DSFM va nous appuyer pour que tout ce que font les élèves se rattache au programme. Ils travailleront sur l'expression orale, avec des débats et des entrevues, sur le développement de la pensée critique et du raisonnement, sur la lecture pour la recherche… Ainsi, les jeunes seront équipés avec les compétences nécessaires pour provoquer de plus gros changements. »



Zahra Abdisalan, Janique Freynet-Gagné, Stéphanie Hamilton et Sébastien Fréchette.

Sébastien Fréchette, en 8e année, a hâte de commencer la recherche. « On aimerait pouvoir aider l'environnement et travailler pour combattre la pollution plastique et protéger les animaux. Je pense que ça va être le fun de discuter avec les gens et de voir si on peut vraiment faire une différence. Tout le monde n'a pas la chance de travailler avec un tel matériel. Ça motive à travailler plus dur. »

Zahra Abdisalan, en 8e année, est tout aussi impatiente. « J'ai vraiment envie de faire des entrevues et de voir comment les gens utilisent l'énergie chez eux. Peut-être que notre projet les inspirera à changer leurs habitudes pour consommer moins. C'est une opportunité pour nous, les jeunes de la communauté, de nous exprimer, et d'apprendre encore plus qu'en salle de classe. J'ai hâte de voir ce qu'on peut faire avec ce matériel, parce qu'il nous donne l'impression d'être des professionnels. »





LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 2 au 4 novembre,
Camp JMCA – Groupe Bois,
pour les élèves participants du secondaire :
École/Collège régional Gabrielle-Roy,
École régionale Saint-Jean-Baptiste,
École communautaire Saint-Georges
et École Saint-Lazare.

Du 9 au 11 novembre,
Camp JMCA – Groupe Feu,
pour les élèves participants du secondaire :
École communautaire Réal-Bérard, École La Source,
École communautaire La Voie du Nord
et École Roméo-Dallaire.

LA LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE (LISTE)

Le 6 novembre,
Match d'impro.

Le 14 novembre,
Match d'impro.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 28 novembre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire à Lorette.

LES CONGÉS

Le 5 novembre,
Journée d'administration, congé pour les élèves :

- École communautaire Aurèle-Lemoine
- École communautaire Gilbert-Rosset
- École Jours de Plaine
- École La Source
- École communautaire La Voie du Nord
- École communautaire Saint-Georges
- École Saint-Lazare





SOYEZ À L'ÉCOUTE

Le vendredi 16 novembre

En direct de l'Atrium Everett de l'Hôpital Saint-Boniface.

Global News RADIO
680 CJOB
9 h à 18 h





12 h à 18 h

DONNEZ MAINTENANT!
204-237-7647 ou **saintboniface.ca/foundation/fr**

DONNEZ 10 $ OU PLUS
et nous livrerons une fleur à un patient.

PARTENAIRES :









Winnipeg Free Press







Ville de Winnipeg
Bureau du greffier

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2019

Le rôle d'évaluation commerciale de 2019 de la Ville de Winnipeg est maintenant ouvert pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la Ville
Service de l'évaluation et des taxes, 457, rue Main

Si vous estimez que votre évaluation commerciale de 2019 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*.

Requête en révision
« 42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien, le mandataire autorisé de ces personnes ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :
- a) l'assujettissement à la taxe;
- b) le montant de la valeur déterminée;
- c) la classification des biens;
- d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« 43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :
- a) être faites par écrit;
- b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
- c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
- d) être déposées :
  - (i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
  - (ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, 10 décembre 2018, au 510, rue Main, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes, accompagnées du droit de dépôt non remboursable, doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, (temps standard central) le lundi 23 novembre 2018, au moyen du formulaire de requête en révision de l'évaluation. Vous pouvez obtenir le formulaire en personne au Bureau du greffier, Immeuble de Susan A. Thompson, 510, rue Main, rez-de-chaussée, en composant le 311 ou en visitant le site Web de la Ville à winnipeg.ca.

Les demandes d'appel peuvent être déposées comme suit :

En ligne :
winnipeg.ca/clerks/pdfs/BOR/francais

En personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur :

Gestionnaire des appels, Comité de révision
Bureau du greffier
Immeuble de Susan A. Thompson
510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

Courriel : bor@winnipeg.ca
Télécopieur : 204-947-3452

Renseignements généraux : 311
Site Web : winnipeg.ca

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

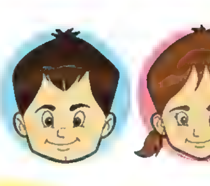
Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

Les p'tits Francos du monde









Retrouvez chaque mois les aventures de Léon et Léa, dans le Centre de la petite enfance Les p'tits Francos du monde, à travers les pages de *La Liberté* et le site web de la FPM.







Pour Halloween, colorie la citrouille et découpe-la pour créer un casse-tête.





Ce projet est commandité par la Fédération des parents du Manitoba. Accédez à de nombreuses ressources éducatives sur lafpm.com ou venez nous rendre visite au 2-622 B, avenue Taché à Winnipeg. Téléphone : (204) 237-9666

Canada

Avec l'appui de la SFM Société de la francophonie manitobaine

La musique qui forge

Shawn Jobin, artiste fransaskois aux multiples facettes, rend visite à ses « cousins franco-manitobains ». Celui qui rappe depuis ses 14 ans parle de son engagement francophone, de son dernier album et de santé mentale. Cri du cœur raisonné.




mlemee@la-liberte.mb.ca

Les Fransaskois, les Franco-Manitobains,
Louis Riel, Gabriel Dumont,
se sont battus pour le bien, pour une cause,
pour que les gens comprennent que la fleur de lys
peut aussi pousser sur les plaines.

Dans sa chanson *Tu m'auras pas*, sortie en 2013, Shawn Jobin, fleur de lys tatouée sur le bras, criait avec fierté son amour de la francophonie. Il dénonçait l'assimilation. Pour le chanteur fransaskois, ce combat est toujours d'actualité.

« S'il y a une chose que je veux faire durant le restant de mes jours, c'est bien celle-ci : parler de la réalité des Francophones hors Québec. En 2018, il y a tellement de causes importantes à défendre. On s'oublie là-dedans. On oublie que les Francophones hors Québec subissent des injustices au quotidien. Faut pas oublier que c'est fragile, notre culture ici. Il y a eu de l'assimilation, des attaques contre notre culture, de la discrimination. C'est la réalité. »

Néanmoins, du haut de ses 25 ans, Shawn Jobin souhaite aller plus loin.

« Oui, il y a toujours un combat qui se mène, mais n'il y a pas que ça. Je vis ma francophonie. Je ne me sens pas obligé de me justifier à la masse anglophone tout le temps. Je fais ma petite vie en français et *that's it*. Ce qui est important, c'est de prendre sa place. C'est ça que fait la majorité des artistes francophones. Il ne faut pas se limiter à penser que notre culture, c'est juste un combat. C'est vivant, c'est festif, c'est *cool*. »

Avec son dernier album, *Éléphant*, le rappeur-slameur-DJ se veut moins revendicateur. « Avec la musique que je fais aujourd'hui, c'est moins moralisateur. Le dialogue est plus sur la santé mentale, l'identité. Il y a beaucoup d'introspection. Fouiller dans son être pour comprendre. Je fais beaucoup d'anxiété. On m'a diagnostiqué il y a quelques années. J'ai écrit la moitié de l'album dans une phase dépressive, parce que je commençais tout juste à comprendre le parallèle entre l'anxiété et la dépression. L'anxiété, ce que ça fait, c'est que ton cerveau est trop allumé, il analyse trop. C'est comme s'il allait à 140 km/h, tout le temps, et que l'*airbag* naturel pour arrêter cette frénésie, c'est la dépression. C'est pour ça que les gens font des *burn-out*. C'est ton corps qui réagit. J'ai compris pas mal de choses et ça m'a fait écrire cet album. »



photos : Gracieuseté Kenton Doupe

Après une prestation au Festival du Voyageur 2018, l'artiste fransaskois Shawn Jobin rend une nouvelle visite au Manitoba. « C'est sûr que la communauté franco-manitobaine est la communauté francophone qui nous ressemble le plus. Il y a un côté solidaire fort qui est *cool*. »

La dernière chanson de l'album, *Autoroute*, est au sujet de ces pensées automatiques qui « flirtent avec des idées noires. Tu penses que tu deviens schizophrène. La chanson *Fou* parle de ce sentiment d'être fou au quotidien. *Autoroute* émane d'une époque où j'étais dépressif. Une pensée automatique revenait sans cesse quand j'étais sur la route pour Regina : *Un coup de volant, et ça peut se terminer*. Pendant ces trois heures, je combattais ces pensées répétitives de mon cerveau en crise. Le *beat* de cette chanson est simple, répétitif, et le texte lourd. »

Fort heureusement, Shawn Jobin est aujourd'hui sorti du stade dépressif. « J'ai appris à prendre soin de moi. Je fais encore de l'anxiété et des crises de panique. Mais là, je sais comment les gérer. J'en parle surtout dans les spectacles que je fais pour les jeunes. Les ados vont utiliser des mots comme *dépression*, *crise de panique*, sans trop savoir ce que ça veut dire. »

Le Fransaskois œuvre doublement à temps plein, pour la musique et pour l'Association jeunesse fransaskoise, comme responsable artistique. En tournée d'automne à travers le pays, il travaille également sur la sortie d'*Éléphant Deluxe*, une version étoffée de son dernier album, avec nouvelles chansons et remixes. « Mon grand-père m'a toujours dit : *Voyager forge le caractère*. Il était dans l'armée. Drôlement, la musique m'a beaucoup fait voyager aussi. J'ai commencé assez jeune. Et ça m'a forgé. »

(1) Concert le 8 novembre à 20 h, au CCFM (340 Boulevard Provencher, à Winnipeg). Billets : 25 $ (général) / 20 $ (étudiant). En vente au 233-ALLÔ, au bureau du CCFM, au 204-233-8972 ou en ligne sur www.eventbrite.ca.

Théâtre à l'USB : le pari intimiste

Depuis bientôt 30 ans, la troupe de théâtre universitaire les Chiens de Soleil forment comédiens, techniciens, metteurs en scène. Prochain spectacle : *Menteur*. (1)

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca


photo : Marie Berckvens

Le metteur en scène de *Menteur*, Eric Plamondon (debout) et deux de ses comédiens, Jean-Yves Lavoie (gauche) et Yavan Lubanda Nhoy.

Quand Stéphane Oystryk, coordonnateur du service d'animation culturel à l'Université de Saint-Boniface (USB) depuis janvier 2018, a mis en place la prochaine pièce des Chiens de Soleil, il avait un élément certain en tête : le metteur en scène, Eric Plamondon. Il lui a donné carte blanche et ne lui a demandé qu'une chose. « À l'USB, je souhaite prioriser les projets de l'Ouest canadien autant que possible. Donner la place aux artistes de minorités francophones pour s'exprimer et être accueillis. C'est un parti pris des Chiens de Soleil depuis longtemps. On l'a vu avec les premières pièces de Marc Prescott (2), ou avec nos créations locales plus récentes. »

Eric Plamondon a choisi *Menteur*, une pièce écrite en 2004 par le dramaturge manitobain Brian Drader (voir encadré). « On y explore la nature du mensonge. Je trouve le sujet très pertinent, surtout aujourd'hui, avec tout ce qui se passe en politique. On a tendance à associer le mensonge aux politiciens. Mais dans *Menteur*, on voit très vite que le mensonge est intégré dans toutes les relations sociales. Des fois c'est voulu, des fois non. Il y a des conséquences parfois positives, parfois négatives. »

Cette pièce dramatique correspond tout à fait aux thématiques artistiques explorées par celui qui signe sa première mise en scène avec les Chiens de Soleil. « Non seulement Brian Drader est un artiste d'ici, mais ses pièces appartiennent à ce que j'appelle l'esthétique artistique gaie. Je trouvais que ce texte correspondait bien au Théâtre de la Porte Rouge de l'USB, car tout y est intimiste. La distance entre les comédiens et le public est minime. Il y a des évènements de grand drame, mais pas amenés de manière dramatique. »

La petite distribution de *Menteur* exige quatre comédiens, dont trois sur quatre n'ont jamais fait de théâtre (3). C'est une des valeurs de la compagnie universitaire, depuis sa création en 1989 : un apprentissage théâtral.

Stéphane Oystryk : « Certains membres de la communauté ont fait leurs premiers essais théâtraux avec les Chiens de Soleil. C'est un peu notre mission : être un théâtre de formation, qui a, je pense, un potentiel créatif vraiment intéressant. Des experts nous accompagnent et sont des mentors pour nos étudiants. On espère leur donner le goût d'œuvrer dans le milieu du théâtre par la suite. »

La deuxième production de l'année des Chiens de Soleil aura lieu en mars 2019.

(1) Du 7 au 10 novembre 2018 à 20 h, au Théâtre de la Porte Rouge de l'Université de Saint-Boniface (salle 0217). Prix des billets : 8 $ étudiants / 10 $ adultes. Plus d'information au 204-237-1818 (poste 410) ou par courriel à sac@ustboniface.ca

(2) *Sex, lies et les Franco-Manitobains*, présentée en mars 1993 et en 2009.

(3) Interprétation : Jean-Yves Lavoie, Eunice Hossana, Sean Foster et Yavan Lubanda Nhoy.

Brian Drader, une grosse pointure

Né en 1960 à Winnipeg, Brian Drader est acteur, dramaturge et auteur. Passé par les bancs de l'Université du Manitoba, puis par l'Université de Winnipeg (où il obtenu sa formation en théâtre), il est aujourd'hui reconnu et acclamé nationalement dans le monde du théâtre.

Sa carrière d'acteur a prospéré au Manitoba, où il a joué dans plus de 70 productions théâtrales professionnelles, mais aussi dans des films, des projets de télévision ou de radio. En 2012, il a signé la dramaturgie du spectacle Michael Jackson ONE du Cirque du Soleil, à Las Vegas. Parmi ses écrits les plus populaires, on compte *The Norbals* et *Happy*, pour lesquels il a reçu deux prix Herman Voaden National Playwriting Award.

En 2004, il quittait Winnipeg pour Montréal et sa nouvelle fonction de directeur du programme de dramaturgie de l'École nationale de théâtre du Canada. Depuis mai 2017, Brian Drader est le directeur général de la Manitoba Association of Playwrights.

POSTE À COMBLER



Enseignant(e)
9e/10e/11e années :
Français 20F; Géographie 20F; Histoire 30S;
Canada dans le monde contemporain 10F

Programme d'immersion française
École Edward Schreyer School,
Beauséjour, Manitoba

Poste à plein temps (temporaire)
Du 7 janvier au 28 juin 2019

Compétences requises :

- posséder un brevet d'enseignement permanent du Manitoba;
- de l'expérience d'enseignement au niveau secondaire est un atout;
- posséder une excellente connaissance du programme d'immersion française et des approches relatives à l'enseignement d'une langue seconde;
- être capable de communiquer couramment en français et en anglais;
- posséder la capacité de travailler comme membre d'une équipe.

Pour des renseignements supplémentaires,
s.v.p contactez M. Pat Ilchena, Directeur
Courriel : pilchena@sunrisesd.ca

Veuillez s.v.p. envoyer votre curriculum vitae
à Darlene Lamoureux,
Coordinatrice divisionnaire des ressources humaines
Courriel : dlamoureux@sunrisesd.ca
d'ici midi le lundi 5 novembre 2018.

Tout(e) nouvel(le) employé(e) doit fournir une vérification du casier judiciaire et accepter de faire une vérification du registre concernant les mauvais traitements.

Tous les dossiers de candidature sont encouragés, mais seulement les candidat(e)s choisi(e)s pour des entrevues seront contacté(e)s.



C Finance inc., une filiale de gestion des avoirs qui appartient à Caisse Groupe Financier, spécialise dans la planification financière, la vente d'investissements tels que les fonds mutuels, ainsi que la vente d'assurance-vie et des plans collectifs. Nous sommes la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein:**

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

au 200-205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales de ce poste sont d'assurer un support administratif aux spécialistes en investissements dans l'exécution de leurs fonctions avec les fonds mutuels et les assurances, effectuer diverses tâches administratives générales et fournir le service à la clientèle.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





Canadian Council of Ministers of the Environment
Le Conseil canadien des ministres de l'environnement

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR EXÉCUTIF
(bilingue)

Le Secrétariat du CCME est à la recherche d'une personne bilingue pour occuper à temps plein le poste d'**adjoint(e) au directeur exécutif**. Le Secrétariat est un petit bureau qui offre un milieu de travail très dynamique : nous sommes occupés, mais nous avons aussi du plaisir. Les employés du CCME sont des personnes énergiques, très organisées, qui ont l'esprit d'équipe, de grandes aptitudes en communications orales et écrites et de la facilité à établir et à entretenir des relations interpersonnelles. Désireux de satisfaire aux attentes des membres, nous apprenons rapidement, sommes attentifs aux détails et ouverts au changement.

Ça vous intéresse? Pour de plus amples renseignements au sujet du poste et des instructions détaillées sur la marche à suivre pour y postuler, voir **www.ccme.ca**. Les curriculum vitæ doivent nous parvenir au plus tard le 9 novembre 2018 à 11 h 59, HNC.

Le CCME est le principal forum intergouvernemental qui, sous la direction des ministres, mène une action concertée dans des dossiers environnementaux d'intérêt national et international; il fonctionne à tous les niveaux sur une base consensuelle. Nous remercions tous les postulants de leur intérêt, mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Emplois et Avis chaque semaine

Pour recruter vos candidat(e)s bilingues

contactez-nous 204 237-4823

POSTE À COMBLER



Enseignant(e)
Contrat temporaire à 50 %
(chaque jour impair du cycle scolaire)

2e/3e années
Programme d'immersion en français
École Dugald School

L'entrée en fonction se fera dès que possible jusqu'au 28 Juin 2019 (ou le jour qui précède le retour au travail de l'enseignante permanente).

Compétences requises :

- posséder un brevet d'enseignement permanent du Manitoba.
- expérience d'enseignement de la philosophie du cycle primaire un atout;
- expérience d'enseignement dans un milieu de programme d'immersion en français et des approches relatives à l'enseignement d'une langue seconde un atout;
- expérience d'enseignement dans des classes à multi-niveaux un atout;
- maîtriser le français et l'anglais, parlés et écrits;
- promouvoir et démontrer de l'enthousiasme à enseigner la langue française;
- démontrer la capacité de travailler en équipe.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Mme Christine Fetterly, Directrice, cfetterly@sunrisesd.ca

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae décrivant leurs qualifications, à Darlene Lamoureux, coordinatrice des ressources humaines, par courriel à dlamoureux@sunrisesd.ca **avant le lundi 5 novembre 2018.**

Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification récente du casier judiciaire avec une vérification pour les personnes appelées à travailler auprès de personnes vulnérables.



APPEL DE CANDIDATURES

Concierge 1 (temps plein – le soir)

(poste à terme de 6 mois, renouvelable)

Compétences requises :

- passer la vadrouille et l'aspirateur, vider les poubelles, sortir les ordures;
- laver, décaper et cirer les planchers, nettoyer les tableaux, épousseter;
- aider à la réception d'appels des livraisons et l'entreposage;
- veiller à la disposition de l'ameublement et des appareils, transporter du mobilier ou de l'équipement;
- enlever la neige et la glace à l'extérieur du bâtiment, entretenir les parterres et tondre le gazon;
- la personne choisie aura un horaire souple (incluant les fins de semaine).

Qualifications et habiletés recherchées :

- une expérience pertinente serait un atout;
- une bonne connaissance du français et de l'anglais;
- une connaissance des aménagements paysagers serait un atout;
- aptitudes à travailler en équipe.

Entrée en fonctions : dès que possible

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 9 novembre 2018 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feue **MADELEINE THÉRÈSE MARIE RACINE**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 247, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 30 novembre 2018.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois d'octobre 2018.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

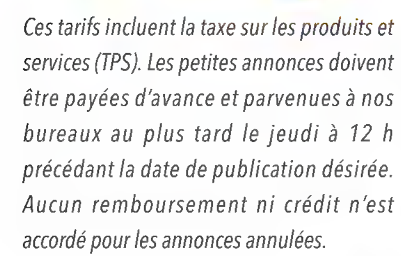
LES PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Coordonnateur ou coordonnatrice bilingue des finances
Type d'emploi : Régulier et à temps plein
Ministère : Éducation et Formation Manitoba
Numéro de l'annonce : 34324
Date de clôture : le 12 novembre 2018
Échelle de salaire : 52 181,00 $ - 62 564,00 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Nous tiendrons compte de la politique d'équité en matière d'emploi durant le processus de sélection du présent concours. Nous étudierons les candidatures des Autochtones, des minorités visibles et des personnes handicapées.

L'agent financier est chargé de gérer les exigences comptables quotidiennes du Bureau de l'éducation française. Cela consiste notamment à surveiller toutes les sorties de fonds, les recettes et les recouvrements; aider à l'établissement des budgets et expliquer les mouvements de trésorerie et les écarts; entretenir des rapports d'ordre financier avec les clients internes et externes, et pour les besoins administratifs et financiers quotidiens de la direction. Une description de travail détaillée sera fournie sur demande.

Pour obtenir une description complète des conditions de travail, des qualités requises et des tâches, veuillez consulter le site Web du Manitoba à l'adresse www.gov.mb.ca/govjobs/index.fr.html.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 34324
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
330, ave Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba), R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Veuillez noter que les concours peuvent faire l'objet d'un grief et d'un appel. Si un employé dépose un grief, les renseignements contenus dans le dossier de concours seront fournis au représentant du plaignant ou au plaignant s'il n'est pas représenté. Les renseignements personnels non pertinents au grief et les autres renseignements protégés par des lois seront caviardés.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.





Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE : **Enseignant(e)**
Contrat permanent – 100 %

OÙ : Centre scolaire Léo-Rémillard
À : Monsieur Dale Normandeau, directeur
DATE LIMITE : Le 6 novembre 2018.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

POSTE À COMBLER

Direction du Service des ressources humaines

Pour connaître les détails et les exigences de ce poste, veuillez consulter la rubrique « CARRIÈRES » sur notre site Web.

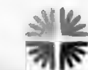
nouvelon.ca

Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de **CONTRACTUELS** intéressés à offrir leurs services pour tondre le gazon et pour l'entretien des terrains des écoles ainsi que du bureau divisionnaire pour une période de trois ans à partir du printemps 2019.

Pour obtenir la documentation pertinente, veuillez communiquer avec Thérèse Verrier Dandeneau, gestionnaire adjointe de l'entretien et du transport au 204 878-4422. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur soumission **avant 15 h le vendredi 9 novembre 2018.**



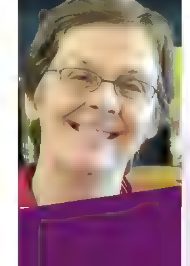
Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Agente ou agent en ressources humaines

Poste à temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803



DIANE BÉLANGER

Connu et reconnu

L'évangéliste Jean raconte qu'un jour, Philippe décide de présenter son ami Nathanaël à Jésus. Il l'informe que Jésus est le fils de Joseph de Nazareth.

Nathanaël est un Juif intègre et solide dans sa foi. Il connait très bien la Loi et les Prophètes et il attend le Messie. Aussi, il vient de Cana et méprise un peu le village d'à côté : Nazareth. Lorsque son ami Philippe lui parle de Jésus, il se montre sceptique : *Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth?* Philippe lui répond : *Viens donc voir par toi-même!*

Dès sa première rencontre avec Jésus, une chose étonnante se produit : Nathanaël se sent connu et reconnu par Lui au plus profond de lui-même. Il dit même à Jésus : *Comment ça se fait que tu me connais?* Lorsque Jésus lui répond qu'il l'a vu sous le figuier, Nathanaël est très surpris. Pourquoi? Que s'était-il passé sous le figuier? Cela restera un secret entre lui et Jésus.

Dès que Nathanaël voit que Jésus lit dans son cœur et l'accueille tel qu'il est, il s'avoue vaincu et reconnaît en lui le Maître et le Messie qu'il attendait (Jean 1, 49). C'est la raison pour laquelle il décide aussitôt de Le suivre comme Apôtre. (La Tradition veut que Nathanaël soit l'apôtre saint Barthélémy, l'un des Douze). Il a suffi que Nathanaël fasse un seul pas vers Jésus pour qu'ils deviennent immédiatement des amis. À tel point que Nathanaël Lui consacrera toute sa vie.

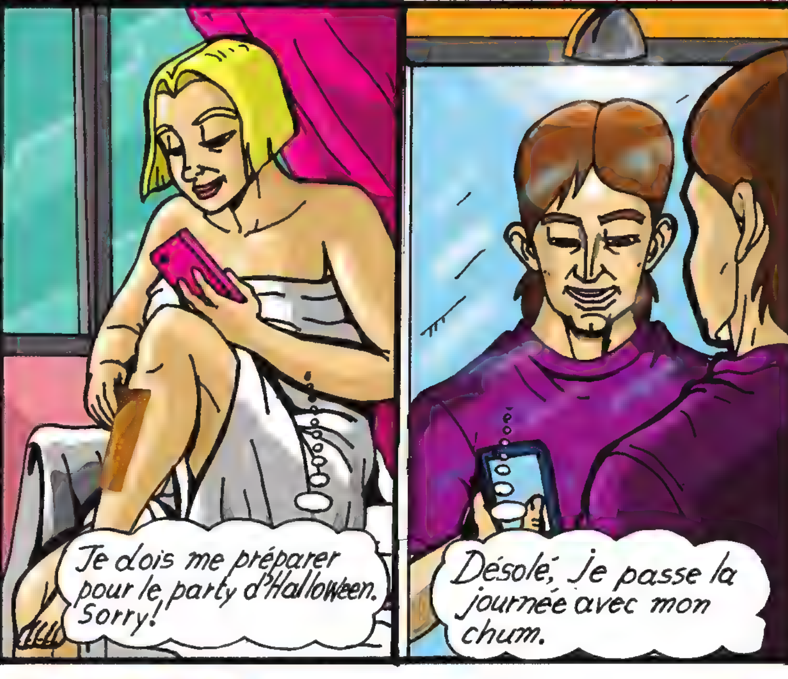
Nathanaël avait la foi, mais Jésus est venu la raviver en lui faisant vivre l'expérience d'une *rencontre personnelle* avec Lui. Et c'est au cœur de cette rencontre qu'il s'est senti connu, reconnu et, dans doute aussi, aimé personnellement par le Christ. Avoir la foi ne suffit pas. Jésus a soif d'une relation et d'une amitié vraies et réelles entre Lui et moi, vécues au quotidien.

Moi aussi, comme Nathanaël, je suis appelée à renouveler mon désir de vivre avec le Christ et à demeurer avec Lui dans la prière et l'adoration. En septembre 2019, le Parcours *Nathanaël* sera de nouveau offert dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Au cours des 30 dernières années, plus de 400 diocésaines et diocésains ont suivi ce programme de formation pour les laïcs.

Comme Nathanaël, ils ont fait un pas dans la confiance : ils sont venus et ils ont vu. Et ils n'ont pas été déçus. Depuis cette expérience, ils témoignent avoir grandi dans leur relation personnelle avec le Christ et affirment « avoir le feu » pour s'engager à sa suite afin de rendre plus belle et plus accueillante Son Église. Et toi, est-ce que Jésus t'appelle?

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

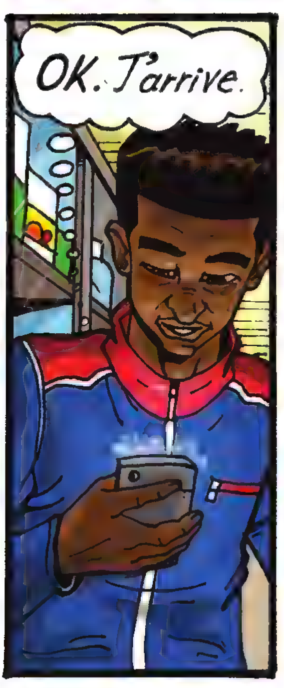






SAISON 2

PLANCHE 9







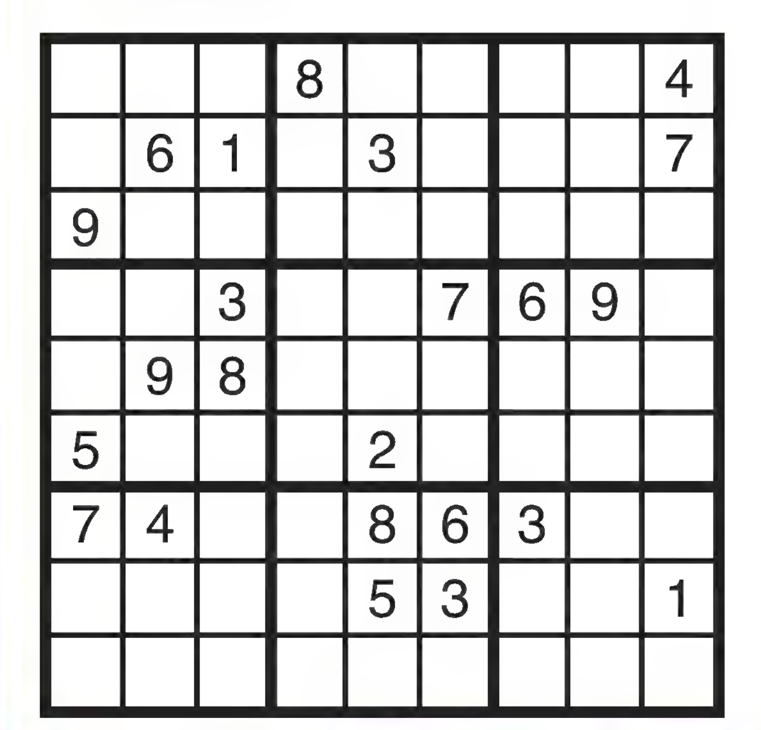
Illustrations de Tadens Mpwene

Scénario de L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

JEUX



SUDOKU

PROBLÈME N° 623

			8					4
	6	1		3				7
9								
		3			7	6	9	
	9	8						
5				2				
7	4			8	6	3		
				5	3			1

RÉPONSE DU N° 622

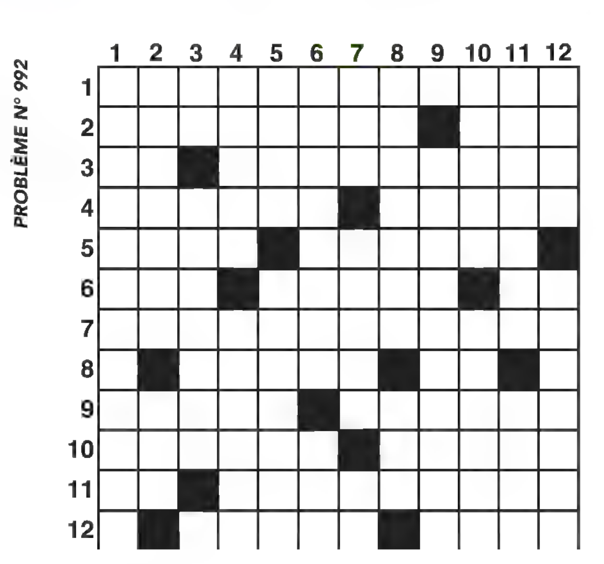
5	2	9	1	4	6	8	7	3
1	4	6	7	3	8	2	5	9
8	7	3	2	5	9	6	1	4
7	8	1	4	6	3	9	2	5
3	6	4	5	9	2	1	8	7
2	9	5	8	1	7	3	4	6
4	3	2	6	7	1	5	9	8
9	5	8	3	2	4	7	6	1
6	1	7	9	8	5	4	3	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Achèvement complet d'une grande entreprise.
2- Se dit d'un puits qui donne un liquide jaillissant. – Personnel.
3- Personnel. – Personne qui fait le commerce en gros.
4- Déplacement d'un animal provoqué par un agent externe. – Douze mois.
5- Épuisés. – Demi-produit sidérurgique.
6- Ce qui échoit à chacun. – Petit groupe considéré comme ce qu'il y a de meilleur. – Dieu.
7- Caractère d'un cours d'eau maintenant son tracé (pl.).
8- Bien ouvert. – Elle dut se résigner à paître.
9- Mammifère carnivore. – Formation discontinue de végétaux souvent herbacés.
10- Prénom masculin. – Partisan de l'arianisme.
11- Démonstratif. – Monotone.
12- Récipients. – Dans l'Orne.

VERTICALEMENT

1- Machine qui effectue des opérations numériques.
2- Courte prière liturgique. – Unité de mesure des surfaces agraires.
3- Gamme. – Caractère de ce qui est net.
4- Ils guident la monture. – Divulgué.
5- Risqués. – Débarrassera un fruit de son écale.
6- Plantes à fleurs bleues. – Liquide.
7- Préfixe. – Secours financiers. – Neuf.
8- Fixe sur une carte. – Il sert au tannage des peaux.
9- Mettras en œuvre toutes les ressources de son esprit pour parvenir à son but (t').
10- Tire son origine de. – Camarade de classe.
11- Absence d'être. – Casse, brise.
12- Disciple de saint Paul. – Portes un coup avec violence.

RÉPONSES DU N° 991



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	T	R	O	P	H	A	N	I	E	S
2	E	N	R	O	U	L	E	M	E	N	T	■
3	S	T	E	M	■	A	R	U	M	S	■	E
4	P	E	S	E	T	T	E	S	■	T	E	T
5	A	R	S	■	A	R	S	E	N	I	T	E
6	S	E	A	N	C	E	■	R	A	T	■	U
7	I	S	S	O	I	R	E	■	T	U	R	F
8	E	S	■	B	T	■	B	O	U	E	E	S
9	N	E	P	T	U	N	E	■	R	E	M	■
10	N	■	A	R	R	A	N	G	E	■	E	S
11	E	M	P	A	N	■	E	L	L	O	R	E
12	S	T	A	S	E	S	■	U	S	U	E	L

octobre 2018
vol. 59 | no° 1
www.aeusb.ca/le-reveil/

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

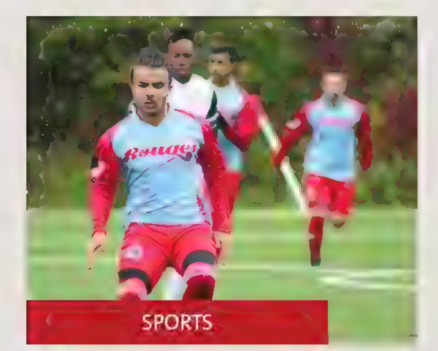
LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE



HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ | 3



LES ROUGES EN ACTION | 7



VOYAGE AU PÉROU | 10



Texte par Anass Ajenkar
Photo : Éric Lemoine

Les Rouges en action!

Après une saison solide de la part de l'équipe féminine des Rouges, les filles cherchent à achever l'étape finale de vaincre la ligue. L'effort soutenu de l'équipe les a aidées à réussir durant les séries éliminatoires 2017-2018, pour se rendre en finale contre Brandon University. Malheureusement, elles n'ont pas pu remporter celle-ci en entièreté. Par ailleurs, l'équipe masculine est sur la quête d'une autre saison impeccable, pour la cinquième année de suite. Après avoir dominé complètement l'année passée, ayant subi uniquement une défaite durant toute la saison, ils retournent avec les mêmes attentes élevées.

L'équipe

LE RÉVEIL

RÉDACTRICE EN CHEF



Bailey **PALAMAR**

JOURNALISTES

Anass
AJENKAR



Brigitte
BARAMBESHA



Véronic
BEAUDRY



Patient
KADIMA



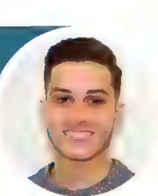
Dorianne
TCHIPGANG LONKAM



Helena
ZARYCHTA



COORDINATEUR DES MÉDIAS ÉTUDIANTS



Sami **ATOUI**

GRAPHISME

LA LIBERTÉ

La Liberté

PRODUCTION AEUSB



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | aemedias@monusb.ca



aeusb.ca/le-reveil/

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire et collégiale de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Éditorial



Bailey Palamar
aemedias@monusb.ca

Se souvenir du jour du Souvenir : pourquoi cette occasion demeure importante

D'après le site Web du *Musée canadien de la guerre*, le jour du Souvenir a déjà existé sous différentes formes. Originalement appelé jour de l'Armistice, il a été adopté par la majorité de l'Empire britannique en 1919 et était célébré le deuxième dimanche du mois de novembre. À la suite de quelques changements de date dans les années 1920 et des pressions pour mieux mettre en valeur cette journée, en 1931, le gouvernement fédéral canadien a décidé de la nommer jour du Souvenir et a annoncé qu'il serait désormais célébré le 11 novembre.

Cette année, 100 ans se seront écoulés depuis la fin de la Première Guerre mondiale. C'est sûr qu'un siècle, c'est long. D'ailleurs, même s'il y a eu beaucoup de guerres plus récentes, ce n'est pas toute la planète qui y a participé. Malheureusement, il est facile d'oublier des évènements lointains ainsi que ceux qui ne nous touchent pas directement. Je vois qu'il est parfois difficile de saisir la signification de ce jour primordial.

Ne vous méprenez pas : il y a des jeunes qui croient encore que le jour de Souvenir est important. La BBC a recueilli des témoignages de jeunes adultes pour savoir ce qu'ils en pensaient. Ces témoignages mettent en évidence le fait que le jour du Souvenir tient encore à cœur certains jeunes.

« S'ils n'avaient pas sacrifié leur vie, et s'ils n'avaient pas fait le sacrifie ultime, notre mode de vie aurait disparu au début du 20e siècle » [traduction libre], explique Ailsa Johnstone.

Ce sentiment est présent dans tous les témoignages. Ainsi, quelques intervenants se sont rendu compte que se souvenir est un acte que tout le monde peut faire. « Ça ne prend pas beaucoup pour passer du temps à les honorer » [traduction libre], affirme Ruth Copley, en parlant des « personnes qui ont contribué à à améliorer le monde » [traduction libre].

Néanmoins, l'importance du jour de Souvenir s'efface aussi chez les jeunes adultes. Selon le journal *The Independent*, un tiers des personnes âgées de 18 à 24 ans se disent réticentes à porter le coquelicot. Trois quarts d'entre eux ne veulent pas le porter « parce qu'elles se sentent "obligées" de le faire malgré eux » [traduction libre]. Certains jeunes adultes pensent même que le port du coquelicot « glorifie » la guerre.

Certes, la guerre sera toujours destructrice. Cependant, peu importe l'année, l'époque ou le lieu, ceux qui sont allés à la guerre et qui y ont perdu leur vie étaient des personnes comme vous et moi. Il ne faut jamais oublier cela.

Ce message est devenu très clair pour moi. En fouillant sur Internet, j'ai trouvé le site Web *Canadian Letters*, où il est possible de lire des lettres écrites par des soldats canadiens. J'en ai lu quelques-unes et j'ai été très touchée. La première lettre que j'ai lue a été écrite par Harry Balfour après la mort au combat de son meilleur ami, Eugene Drader. Cette lettre, adressée aux parents de Drader, racontait la triste nouvelle. Je ne peux même pas imaginer écrire une lettre semblable.

La guerre touche tout le monde; des jeunes comme nous ont abandonné leurs études, leur travail, leurs êtres chers et parfois leur vie pour essayer de rendre le monde meilleur. Ne les oublions jamais.

Université

La hausse des droits de scolarité nous concerne tous



Patient KADIMA

aemedias@monusb.ca

Étudiants canadiens ou internationaux, nous sommes touchés par la question de la hausse des droits de scolarité. Effectivement, en 2018, le Canada a connu une augmentation moyenne des droits de scolarité de 3 %, selon Statistique Canada. La province du Manitoba, quant à elle, a connu la hausse la plus forte, soit d'environ 6,5 %. Vu l'importance de la question, le journal *Le Réveil* a pris l'initiative de faire une série d'entrevues pour comprendre les raisons de cette augmentation et obtenir des opinions diverses. Ce mois, nous avons rencontré David Alper, professeur à l'École de travail social de l'Université de Saint-Boniface, afin de discuter avec quelqu'un qui est contre la hausse des droits de scolarité.

Bonjour, Monsieur David. Pourriez-vous brièvement vous présenter pour ceux qui ne vous connaissent pas?

Tout d'abord, je suis professeur à l'École de travail social de l'Université de Saint-Boniface, je suis l'un des vice-présidents de l'Association des professeurs et professionnels de l'Université, où je milite au sein du syndicat depuis plusieurs années. J'ai notamment travaillé avec le Comité garderie de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface comme consultant pour appuyer le travail du comité, soit la promotion de la mise sur pied d'un service de garde à l'Université. Je suis donc un membre engagé de la communauté.

Cette entrevue porte sur l'augmentation des droits de scolarité, qui touche tous les étudiants. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quelle en est la cause

Difficile, pour moi, d'expliquer les raisons l'augmentation récente des droits de scolarité parce que je n'en vois pas; je ne pense pas que c'est justifié. On a augmenté cette année les droits de scolarité d'à peu près 6,6 %, et le gouvernement s'est engagé à continuer à les augmenter tous les ans. Ce rythme est deux fois plus élevé que le taux d'inflation. Déjà que les étudiants internationaux déboursent presque le double des frais, ils se sont vu retirer l'assurance maladie et doivent maintenant débourser un montant supplémentaire d'environ 1 000 $ pour avoir une assurance maladie. J'ai joué un rôle au sein de la Fédération des associations des professeurs universitaires du Manitoba, qui regroupe les quatre associations des professeurs universitaires de l'Université de Winnipeg, du Manitoba, de Saint-Boniface et de Brandon. On a produit un rapport dont l'une des principales conclusions a été que l'effet de la hausse des droits de scolarité représente un obstacle à la scolarisation avant tout pour les étudiants issus des milieux défavorisés, autant sur le plan international que sur le plan canadien. D'ailleurs, en tant qu'association en collaboration avec l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface, nous avons pris position pour nous opposer à cette augmentation; nous l'avons dit haut et fort : nous sommes solidaires avec les étudiants et nous avons soulevé ce point lors de la manifestation que nous avons organisée le 7 juin devant l'Université de Saint-Boniface pour nous opposer aux suppressions.

Le Manitoba est connu comme l'une des provinces canadiennes ayant les droits de scolarité les plus bas. Pourquoi cette augmentation subite?



photo : Patient Kadima

David Alper, travailleur social agréée par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec et professeur à l'École de travail social de l'Université de Saint-Boniface, évoque la question de l'augmentation des de scolarité.

Comme l'éducation est une compétence provinciale, chaque province adopte sa politique, mais l'augmentation de 6,6 %, je pense que c'est l'une des [hausses les] plus importantes. Il faut dire que le gouvernement précédent avait décidé de geler les droits de scolarité pendant plusieurs années, mais ensuite, vers 2009-2010, il avait décidé de rompre le gel et de les augmenter selon le taux d'inflation seulement. Les droits avaient alors augmenté d'environ 1,5 % ou 2 % pendant plusieurs années. C'est en raison des politiques du gouvernement précédent que le Manitoba est en troisième place en matière de droits de scolarité les plus bas, après le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, mais maintenant, on parle d'une augmentation très importante. À cette allure, on se demande si dans quatre ans le Manitoba restera toujours à la troisième place.

Pour terminer, quelles solutions pourriez-vous préconiser?

Je pense que l'éducation est un droit; il faut l'affirmer haut et fort. Si on remonte dans l'histoire, le *Rapport Parent* qui est sorti au Québec dans les années 1960 évoquait déjà à ce moment-là la gratuité des études postsecondaires. Je pense que c'est un but qu'on devrait viser pour rendre l'éducation accessible au plus grand nombre de personnes. Les étudiants, les professeurs et la population devraient donc se mobiliser afin de changer les choses.



PORTAGE AVE
#MemoriesWorthSharing
MANITOBA LIQUOR & LOTTERIES
Utilisez votre DrinkSense. Partagez vos photos. Vous pourriez gagner une carte-cadeau de 50 $!

Vie étudiante

L'intégration : est-ce un défi en milieu universitaire?



Brigitte BARAMBESHA

aemedias@monusb.ca

Diplômée de l'Inde à l'Université de Bangalore en sciences informatiques et ayant trois années d'expérience professionnelle en informatique à ÉCHO Flight (Goma), une société d'aviation, la jeune femme ambitieuse d'origine africaine du nom d'Uwimana Falonne a décidé de poursuivre ses études en administration des affaires à l'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface. Elle a gracieusement accepté de nous parler de son parcours, ainsi que de ses propres expériences relatives à l'intégration à l'Université et à la société canadienne.

« Un seul diplôme ne suffit pas pour combler les besoins de l'employeur. Aujourd'hui, le milieu de travail a besoin d'employés polyvalents avec du savoir-faire. Plus on est polyvalent, plus on offre une valeur ajoutée à l'entreprise. Ma décision de poursuivre mes études a été basée sur cette philosophie. »

De par son expérience en Inde, la jeune femme trouve que l'intégration en milieu universitaire ainsi qu'en milieu social à l'étranger a toujours été un enjeu de taille qu'on ne doit pas négliger. « À l'université, on n'a pas forcément la même culture, les mêmes habitudes, la même vision... La phase d'intégration peut-être très critique, surtout à l'étranger où on n'a ni parent ni proche pour nous guider. »

Lors de son arrivée à Winnipeg, Uwimana s'attendait à ce que le processus d'intégration au Canada, et plus précisément dans le milieu universitaire, présente de grands défis. Cependant, elle a été épatée par les services d'accueil, d'encadrement et d'orientation qu'offre l'Université de Saint-Boniface, à travers le Bureau international, pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers au Manitoba.

Le Bureau international offre une panoplie de services dans les premières semaines. « Dans la semaine de l'orientation, on s'assure que les nouveaux étudiants reçoivent les informations nécessaires, nous dit-elle. Pour la connaissance de l'histoire de la société canadienne, les étudiants ont le privilège de visiter le Musée canadien des droits de la personne de Winnipeg. »

D'après Uwimana, « la période d'orientation a duré quelques jours, mais [...] elle était très importante et bénéfique pour [...] les étudiants étrangers. C'est dans cette période qu'on partage des informations importantes sur le milieu scolaire et social au Canada ».

De plus, les séances d'orientation lui ont fourni des informations utiles portant sur d'autres thèmes universitaires, tels que comme éviter le plagiat, la recherche à la bibliothèque et la gestion du stress.



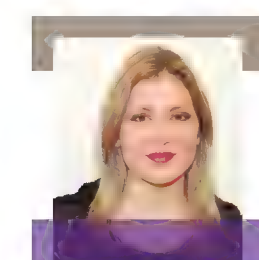
photo : Brigitte Barambesha

Uwimana Falonne est arrivée à changer sa vision sur l'intégration après quelques séances d'orientation.

Aujourd'hui, la jeune femme qui pensait que l'intégration était un grand défi pour les étudiants étrangers a maintenant une autre vision de l'intégration. Pour elle, c'était un défi, mais elle a réussi à surmonter les obstacles en assistant aux séances d'orientation, en posant des questions et en s'intégrant dans différentes activités de la société sur campus et hors campus. Elle exhorte les nouveaux étudiants « à briser la glace », c'est-à-dire sortir de leur zone de confort, faire le premier pas et participer à des activités sociales, tout en restant concentrés sur les études.

Vie étudiante

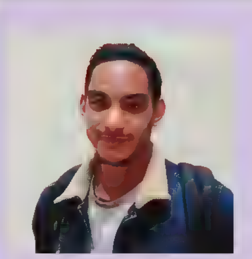
VOX POP



Véronic Beaudry

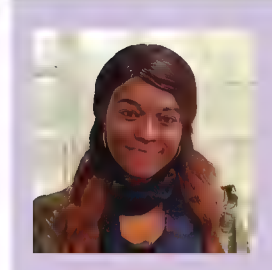
aemedias@monusb.ca

Question : Comment voyez-vous votre intégration à l'Université de Saint-Boniface et à la communauté canadienne en général?



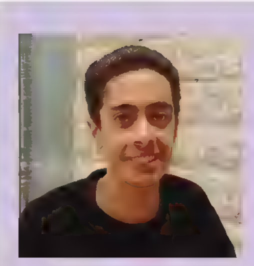
YASSINE AITMAATALLAH
Programme : Administration des affaires

Mon intégration était bien au début. Après, ça a commencé à être un peu plus difficile, car je me suis rendu compte que c'est moi qui devais m'approcher des gens et que ce ne sont pas eux qui viennent vers moi. De plus, le mélange culturel rend les relations compliquées, car c'est difficile de comprendre toutes les cultures qu'on retrouve à l'Université.



DORCAS LAMA
Programme : Université 1

Côté université, ça va plutôt bien, mais en ce qui concerne la communauté canadienne, il y a l'anglais qui me bloque.



ANASS ELRHATASSI
Programme : Administration des affaires

Je pense que je me suis vite intégré à l'USB, car les gens sont très gentils et aimables. Pour ce qui est de la communauté canadienne, je pense que je suis parmi mon deuxième peuple. Pour moi, le Canada, c'est comme une deuxième maison.



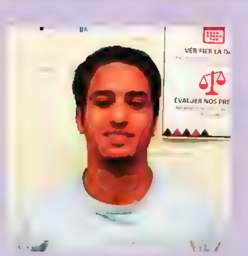
ABDELLAZIZ NJOYA
Programme : Université 1

Je me sens à l'aise dans la communauté. Sur le plan éducatif, il y a de bons professeurs et je pense aussi que tous les étudiants sont traités de façon équitable.



WILLIAM MCMILLAN
Programme : Traduction

Très facile! Le boulot est difficile. Les gens sont très gentils. La vie n'est pas très différente de celle aux États-Unis. En fait, elle est très similaire, ce qui facilite l'intégration. Je trouve que les gens aiment se moquer de mon accent, et une difficulté pour moi, c'est le français. Je ne comprends pas l'accent d'ici ni certains mots du vocabulaire. La nourriture est meilleure ici. J'adore la poutine et la trempette au miel et à l'aneth (*honey dill sauce*).



SALAH CHOUHAIB
Programme : Informatique

Grâce à mes amis canadiens et internationaux, j'ai pu bien m'intégrer et me sentir comme dans mon propre pays. J'ai pu faire la connaissance de la culture canadienne. Côté scolaire, je n'ai pas connu de problèmes ou de difficultés grâce aux ateliers organisés par l'USB et à l'aide qu'on reçoit du Bureau international.

Sports



La saison de soccer MCAC 2018 a débuté comme nul autre avec la grande majorité des matchs de la première demi se déroulant en très mauvais temps. Les Rouges on fait face non seulement à une poule d'équipes très compétitive, mais à des températures sous zéro, la pluie, la neige et des orages. Malgré cette adversité, les athlètes ont démontré une ténacité implacable et une passion évidente pour le sport. Les Rouges sont hôte du championnat soccer MCAC qui aura lieu le 27 et 28 octobre au Winnipeg Soccer Complex.

Texte et photos par : Éric Lemoine

LE CANNABIS PEUT ENTRAÎNER UNE DÉPENDANCE.



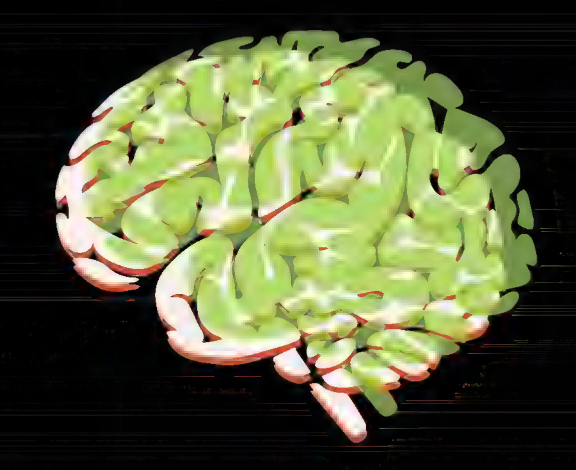
LE CANNABIS PEUT MENER À LA DÉPRESSION ET À L'ANXIÉTÉ.




LE CANNABIS PEUT NUIRE À VOTRE BÉBÉ.



LE CANNABIS ALTÈRERA LE DÉVELOPPEMENT DU CERVEAU.



LE CANNABIS PORTERA ATTEINTE À VOTRE CAPACITÉ DE CONDUIRE.



LE CANNABIS VENDU DANS LA RUE, C'EST TROP RISQUÉ.



SACHEZ QUELS SONT LES RISQUES.

Manitoba.ca/cannabis/index.fr.html



Carnet de voyage

Voyage à l'étranger, expérience transformatrice



Helena ZARYCHTA
aemedias@monusb.ca

Bailey Palamar, étudiante à l'Université de Saint-Boniface ici à Winnipeg, a récemment voyagé à Lima, ville capitale du Pérou, pour un séjour d'un mois, du 4 aout au 1er septembre 2018.

Désireuse d'améliorer ses compétences en langue espagnole, elle a voulu voyager dans un pays hispanophone. « Je faisais un cours d'espagnol à une école de Lima : cinq jours par semaine, quatre heures par jour pendant un mois ».

Cependant, elle n'avait pas commencé son voyage avec une destination précise en tête. Justement, elle a donné la priorité à la sélection d'une bonne école avant de choisir un pays. Pour s'y prendre, elle a dû faire beaucoup de recherche. « J'ai trouvé plusieurs écoles dans plusieurs pays hispanophones, mais cette école à Pérou me semblait la meilleure. Le site Web était très bien organisé, le programme offrait beaucoup de flexibilité dans les heures de cours, différents niveaux étaient offerts et en plus, on y offrait des activités parascolaires. »

Cette dernière composante du programme a permis à Bailey de profiter pleinement de l'aspect culturel et touristique d'un voyage. « On faisait des petits voyages pendant la fin de semaine à l'extérieur de Lima, des activités en soirée telles que des cours de salsa et de cuisine péruvienne. En plus, on visitait des musées et d'autres sites historiques importants. C'était aussi une bonne occasion de rencontrer d'autres étudiants. Grâce à l'école, j'ai fait plusieurs nouveaux amis qui viennent de partout dans le monde ».

De plus, Bailey avait du temps pour explorer la ville de façon indépendante. « J'ai fait des petits voyages à l'extérieur de la ville. J'ai visité un petit village nommé Paracas, une oasis appelée Huacachina et une petite ville nommée Chincha où j'ai gouté à des vins péruviens ».

Quant au logement, c'était la première fois que Bailey voyageait seule. Elle a trouvé de l'hébergement par l'entremise du programme de son école, où elle a élu de loger avec une famille. « C'était super de vivre avec une famille péruvienne! Ça me donnait l'occasion de pratiquer l'espagnol constamment. »

photo : Bailey Palamar

Bailey Palamar à Machu Picchu pendant son voyage récent au Pérou.

Un point culminant du voyage de Bailey a été sa visite à Machu Picchu, l'ancienne citée inca du XVe siècle située entre les montagnes Huayna Picchu et Machu Picchu, qui figure sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1983. « C'était vraiment une belle surprise d'être capable de réaliser ce rêve parce que Machu Picchu est une des merveilles du monde ».

Ce voyage s'est avéré une expérience transformatrice pour Bailey. Elle avoue qu'avant de voyager, elle entretenait beaucoup de doutes. « Je n'avais jamais voyagé seule. Je ne savais même pas si je serais capable de tout faire. Toutefois, à travers de mon voyage, j'ai découvert que oui, j'étais tout à fait capable. Donc, cette expérience a vraiment renforcé ma confiance ».

Voyager l'a également permis d'élargir sa perspective. « Je trouve que c'est très facile d'être pris dans une routine. On est tellement concentré sur le travail ou l'école qu'on oublie les plus grands aspects de la vie. »

C'est là où le pouvoir du voyage intervient. « Voyager, c'est une expérience libératrice. Ça m'a permis de prendre un pas de recul et de voir le monde d'un autre point de vue. »

Le plus important pour voyager c'est juste de s'y lancer. « Je pense que les personnes sont toujours occupées, soit avec le travail ou la famille. Il n'y aura jamais un moment idéal pour voyager puisque tu vas toujours manquer quelque chose, peu importe le moment. Donc, il s'agit tout simplement de décider quand on veut partir et de s'organiser. On ne sait jamais combien de temps il nous reste, donc il faut en profiter, peu importe les circonstances ».

Carnet de voyage

Une Camerounaise au Canada



Dorianne TCHIPGANG LONKAM
aemedias@monusb.ca

Très chers lecteurs, après plusieurs mois passés au soleil sous divers horizons, nous voici de retour dans notre chez-nous qui est l'Université de Saint-Boniface, ceci pour un objectif commun : la réussite. Dans le but de faire vivre notre chez-nous, les activités habituelles ont repris, bien évidemment avec quelques innovations.

Après une session passée dans le doute et la recherche de moyens et de stratégies pour réussir mon intégration dans ce nouveau milieu, j'ai enfin trouvé mes marques. Aussitôt les vacances terminées, j'ai pris le chemin de retour à Winnipeg, qui est aujourd'hui mon chez-moi, pour respecter mes engagements et poursuivre mes études dans la sérénité.

C'est ainsi que mes activités ont repris. Dans le cadre de l'accueil des nouveaux arrivants, l'Université de Saint-Boniface a organisé une journée d'orientation dans le but de faciliter leur intégration. Plusieurs activités étaient au menu ce jour, entre autres la visite virtuelle et physique de notre campus et de ses différents services, ainsi qu'un BBQ offert par le recteur, ce qui a permis aux uns et aux autres de faire de plus en plus de connaissances.

Ce fut une journée très enrichissante pour moi, car j'étais guide et j'ai eu la chance de recevoir des personnes dont certaines venaient tout droit de leur pays d'origine avec beaucoup d'angoisse, de questions, et surtout d'appréhension, en ce qui concernait le nouvel environnement, et plus précisément le climat en hiver. Grâce à ma récente expérience d'immigration, j'ai pu leur donner quelques conseils pour faciliter leur intégration à l'Université et les aider à affronter les -20°C qui vont bientôt pointer à l'horizon. La session de l'année passée, j'étais nouvelle immigrante, et maintenant je me suis sentie utile; celle-là qui, autrefois, était rassurée est aujourd'hui la personne qui rassure. C'est ainsi que j'ai réalisé qu'il y a eu un grand changement dans ma vie, eh oui! Tout comme par le passé j'avais besoin des personnes expérimentées pour me guider, aujourd'hui d'autres ont besoin de moi.

À tous les nouveaux, je voudrais dire ceci : comme je l'ai mentionné pendant la visite guidée, l'USB est une université très sociale, grâce à son personnel et ses étudiants. De ce fait, n'hésitez pas à demander de l'aide si vous êtes dans le besoin. Par exemple, la bibliothèque de l'Université met à notre disposition un service d'aide à la recherche. D'après mon expérience ici, les enseignants sont toujours disponibles et ravis d'aider un étudiant dans le besoin, d'où l'avantage d'être dans une petite université. Alors, profitez de cet avantage pour réussir vos travaux, sans oublier de toujours prendre rendez-vous au Service de perfectionnement linguistique pour la correction des devoirs avant de les remettre au professeur.

Les personnes qui sont arrivées en janvier, comme moi, ou en septembre, viennent de vivre une nouvelle aventure, il s'agit de la « Thanksgiving », ou l'Action de grâce, fête servant à dire merci. C'est une vieille tradition chez les Américains et les Canadiens de consacrer une journée après les récoltes à remercier Dieu de leur avoir donné une terre fertile. Selon cette tradition, chaque famille doit cuisiner une dinde farcie accompagnée de la purée de pommes de terre et de patates douces, sans oublier une tarte à la citrouille. Dans le but de respecter cette tradition, mes amis et moi avons décidé de nous rencontrer le soir de l'Action de grâce pour manger ensemble la fameuse dinde farcie. Ce fut une soirée pleine de couleurs, de nourriture et de musique. Vu que nous sommes tous africains, nous avons décidé de célébrer l'Action de grâce à l'africaine, c'est-à-dire une fête avec pour plat principal une dinde et pour dessert de la musique aux rythmes de l'Afrique. J'espère que, comme nous, vous avez passé une belle fête d'Action de grâce et que vous profitez de l'année à l'USB.

DATES importantes novembre 2018

Le jeudi 1er novembre à 19 h 30 :

Soirée chansonnier

Du jeudi 7 novembre au samedi 10 novembre à 20 h :

Représentations de la pièce *Menteur* par les Chiens de soleil.
Les portes ouvrent à 19 h 30.

Le jeudi 8 novembre à 18 h :

Le Gala du 200e au Musée canadien pour les droits de la personne.

Le dimanche 11 novembre :

Jour du Souvenir

Le lundi 12 novembre :

Congé – Jour du Souvenir (pas de cours)

Du mardi 13 au vendredi 16 novembre :

Relâche d'automne (pas de cours)

Le mercredi 14 novembre à 16 h :

Soirée Portes Ouvertes

Le lundi 19 novembre 2018 :

Date limite de retrait d'un demi-cours.

Le mercredi 21 novembre 2018 :

Pièce *Ubu sur table*, collaboration entre les Chiens de soleil et le Cercle Molière avec le théâtre de la Pire Espace.

La théâtre universitaire Chiens de soleil présente

MENTEUR

De **Brian Drader**

Mise en scène : **Eric Plamondon** Régie : **Claire Paetkau**

Avec : **Jean-Yves Lavoie, Eunice Hossana, Sean Foster, Yavan Lubanda Ngoy**

Dates : **7, 8, 9 et 10 novembre 2018 à 20 h** (portes 19 h 30)

Lieu : **Théâtre de la Porte Rouge** (salle 0217) à **l'Université de Saint-Boniface** 200, avenue de la Cathédrale)



Prix : **8 $** (étudiants) et **10 $** (grand public) à la porte

Pour plus d'information : **Service d'animation culturelle**

204-237-1818, poste 410

